

Troubles dans
les parcs
Rien de
tragique,
assure
la Ville

A 3

la tribune

78e ANNÉE
No 153

SHERBROOKE, MERCREDI 19 AOUT 1987

Samedi-dimanche: 85 cents - semaine: 50 cents
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

Chantier
de la
Domtar
à nouveau
paralysé

A 4

Bourassa lance la campagne de financement à l'Expo de Sherbrooke

Le Parti libéral entend amasser 4,7 millions \$

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Le Parti libéral du Québec compte ramasser au moins 4,753,000 \$ à la grandeur du Québec, dont 220,819 \$ dans la seule région de l'Estrie, d'ici au 27 septembre prochain.

C'est là un objectif relativement modeste si on se souvient que le montant espéré l'an dernier a été dépassé de plus de 140 pour cent pour atteindre les 7,2 millions \$, a indiqué le premier ministre Robert Bourassa qui procédait en ces termes au lancement officiel de la campagne nationale de financement de son parti, hier après-midi, à Sherbrooke, sur le site de la 102e Exposition agricole qu'il n'a pas manqué de visiter rapidement.

Trois raisons ont amené les dignitaires du parti à préférer la scène sherbrookeuse pour le lancement de cette nouvelle campagne de financement, a-t-on expliqué. D'abord, que la région serait très dynamique au sein du PLQ et que sa capitale est présentement l'hôte de sa 102e Exposition agricole; enfin, et non la moindre, il y a surtout le fait que la présidence de cette campagne a été confiée à Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine et députée du comté de St-François.

Cette dernière a avoué un premier sentiment d'étonnement lorsqu'on lui a confié cette fonction, laquelle impression a rapidement fait place à la joie de voir ainsi reconnaître et souligner son travail et son apport au sein du cabinet.

Les motifs

Elle a déclaré publiquement que les motifs de contribuer à cette campagne (dont le thème est "Content... de donner") et de participer ainsi au processus démocratique, sont multiples.

Selon elle, c'est la meilleure façon de supporter un parti qui a contribué, notamment, à l'assainissement des partis politiques, à l'amélioration des services de santé et des services sociaux, à donner une place au Québec au sein de la confédération canadienne, à réaliser la meilleure performance économique de tout le Canada.

Blitz prévu

Dans son allocution qui, comme tous les discours livrés sur le parvis du Palais des sports, a été échauffée par une vingtaine de manifestants regroupés sous la bannière du Regroupement autonome des jeunes (RAJ), la ministre a précisé que le point culminant de la campagne consistera en un "blitz spectaculaire" les 26 et 27 septembre, lequel permettra à des milliers de bénévoles, dans toutes les circonscriptions électorales du Québec, de visiter à leur domicile la plupart des citoyens pour recueillir leur contribution.

Dans le détail des circonscriptions,



(Photo La Tribune par Claude Poulain)

Après avoir procédé au lancement de la campagne de financement du PLQ sur le site de l'Exposition de Sherbrooke, le premier ministre

Bourassa a fait cadeau d'un panda en peluche, qu'il venait de mériter à un jeu de hasard, à un jeune garçon tout emballé.

• Bourassa dénonce encore le protectionnisme

B 1

tions, le Parti libéral précise que l'objectif visé est de 35,528 \$ à Sherbrooke, 36,053 \$ dans St-François, 25,854 \$ dans Richmond, 36,207 \$ dans Orford, 25,385 \$ dans Mégantic-Compton, 25,266 \$ dans Johnson, et 36,526 \$ dans Brome-Missisquoi.

Dans la grande région de la Mauricie-Bois-Francs-Drummondville, l'objectif est de 279,245 \$.

Séquestrée et soulagée de 7,000 \$ par 2 voleurs

par Maurice CLOUTIER

VICTORIAVILLE — Une dame de Victoriaville, Mme Denis Fournier, a été séquestrée et soulagée d'environ 7,000 \$ par deux voleurs hier après-midi, à sa résidence du 25 rue Dunn.

Les deux individus, qui n'étaient pas masqués, auraient tout bonnement sonné à la porte. Ne se doutant de rien, la femme, seule à ce moment, a ouvert.

Le petit manège n'a donc pas attiré l'attention des voisins. Aussitôt à l'intérieur, les malfaiteurs auraient braqué un fusil en direction de la femme, pour la forcer à ouvrir son coffre-fort.

Avant de filer en douce avec

une somme d'environ 7,000 \$, les deux individus ont pris soin de bâillonner et d'attacher la femme à une chaise au sous-sol, en plus de mettre hors d'usage l'appareil téléphonique. Les voleurs auraient pris la fuite au volant d'une camionnette.

Non sans de multiples efforts, Mme Fournier est parvenue à se libérer. Elle a couru chez la voisine, pour donner l'alerte, peu après 15h.

Très nerveuse, raconte la voisine, Mme Fournier voulait que j'appelle la police parce qu'elle avait été volée. Perplexe, la voisine a réalisé le sérieux de l'affaire en voyant les marques aux poignets de Mme Fournier. C'est très surprenant,

une chose pareille, tout près de chez nous", poursuit-elle.

Cette voisine, qui n'avait rien aperçu d'anormal, était très attristée pour les Fournier avec qui elle a toujours entretenu une relation de bon voisinage.

Les policiers de la Sécurité publique de Victoriaville ont immédiatement déclenché une opération de ratissage et demandé l'aide des corps policiers environnants. En soirée, les voleurs n'avaient pas encore été retrouvés.

Hier soir, les enquêteurs de la Sécurité publique poursuivaient l'interrogatoire des voisins et de personnes susceptibles de les mettre sur une piste valable. Des experts ont aussi relevé les

empreintes un peu partout à l'intérieur de la résidence.

Pas molestée

Le capitaine à la gendarmerie, Yvan Gauthier, a précisé que la dame n'avait pas été molestée par les malfaiteurs.

La femme, selui lui, aurait fait preuve d'un grand sang-froid dans les circonstances. "Elle parlait constamment aux voleurs pour les calmer. Elle raconte qu'ils étaient extrêmement nerveux", de souligner M. Gauthier.

Les voleurs devaient connaître la victime ou M. Fournier, un homme d'affaires de Victoriaville, et savoir que le couple avait un coffre-fort, pour s'y présenter de cette façon.

C'est le premier vol du genre à survenir à Victoriaville depuis le début de l'année, cependant, ce vol porte à une dizaine le total des vols qualifiés.

Beaucoup de femmes battues retirent leur plainte au criminel

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — "C'est votre responsabilité, votre décision. Je suis persuadé que si jamais vous devez faire appel à nouveau à la police, elle ira vous aider... mais imaginez tout le trouble causé!"

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix s'est adressé en ces termes à une jeune femme qui venait de manifester son désir de retirer la plainte de violence conjugale portée contre son compagnon.

L'incident remonte au 4 juillet.

L'individu, selon les faits rapportés dans la plainte, est un adepte de la cocaïne, flambe son argent en achat de drogue, flambe celui de sa compagne, la menace quand elle refuse de signer son chèque de prestations sociales et lui a même déjà lancé le téléphone par la tête.

Un vrai mec quoi!

"Je ne veux pas témoigner contre lui. Tout va très bien depuis le dernier incident. Il n'y en aura pas, de prochaine fois", a-t-elle ajouté quand le juge Lassonde lui a demandé ce qu'elle ferait la prochaine fois si jamais...

Plusieurs victimes

L'affaire semble banale. Mais pour le ministère public, le problème est de taille.

Un nombre élevé de victimes de violence conjugale, de plaignantes pour utiliser le jargon juridique, retire à un moment ou à un autre la plainte. Que ce soit à l'étape de la comparution ou à l'étape de l'enquête préliminaire quand ce ne "fouetter" tout simplement pas au procès.

La procureure Danielle Côté a indiqué que le bureau des procureurs était à dresser une statistique

que afin de mesurer l'ampleur du phénomène. "C'est grave" a-t-elle commenté sans préciser de chiffres, préférant les avoir en mains avant d'avancer quoi que ce soit.

Le législateur a voulu donner plus de protection aux femmes dominées, menacées et battues en mettant en vigueur un article de loi sur la violence conjugale permettant ainsi aux policiers, témoins de cette violence, de porter plainte.

Or en Estrie, le nombre de retraits laisserait croire que les femmes peuvent en endurer pas mal.

Hier matin, c'est à contrecœur que le juge Lassonde a autorisé le retrait.

Afin de démontrer à la victime tout le trouble que la prise de la plainte avait occasionné au personnel de l'administration policière et judiciaire, le juge a voulu en guise de souvenir lui faire payer les frais.

Or les frais ne s'élèvent symboliquement qu'à quelques dollars même si les coûts de la mise en branle de l'appareil judiciaire sont assez monstrueux.

Le juge Lassonde a en plus été saisi d'une demande de même nature, cette fois adressée par un mâle qui avait été violenté par sa compagne et même piqué avec une aiguille de couture.

Il a témoigné à l'effet que tout allait bien maintenant, qu'il ne voulait pas dire de choses contre elle.

Et ce matin, ce sera la suspecte elle-même qui se rendra en Cour des sessions de la paix pour retirer la plainte qu'elle avait portée contre sa victime de mari.

La philosophie du ministère de la Justice en matière de violence conjugale avait été jugée nécessaire et plus qu'un vœu pieux. La réalité est que l'on frise le vau-déville.

Des pompiers séduisants...

WINNIPEG (PC) — Afin de recueillir des fonds pour une oeuvre charitable, des pompiers du Manitoba ont eu l'idée... inattendue de vendre un calendrier sur papier glacé illustré de photos montrant 12 pompiers civils en tenue légère, dans des attitudes suggestives.

Le calendrier ne sera pas mis en vente avant cet automne, mais l'initiative fait déjà parler d'elle à Winnipeg.

Le calendrier montre les 12 pompiers dans des poses "séductrices mais de bon goût", selon Allan Gage, l'initiateur du projet, lui-même pompier.

À 10 \$ l'exemplaire, on espère en tirer 250,000 \$ pour le Firefighters Burn Fund, la fondation des pompiers qui contribue à financer les centres de traitement des grands brûlés dans les hôpitaux de Winnipeg.

Bruce Wood, du Men's Action Collective Against Sexism, a dénoncé la tendance à faire des hommes, autant que des femmes, des objets sexuels et affirmé que les photos pré-sentaient des pompiers une version caricaturale, analogue au "Rambo du service d'incendie".

AUJOURD'HUI

231e jour de l'année

TEMPERATURE:

VARIABLE: 10 — 23 °C
LEVER SOLEIL: 5 h 53
COUCHER SOLEIL: 19 h 49
DEMAIN: BEAU

Estrie-Beauce, Drummondville: ennuagement en matinée; nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses ou d'orages par la suite. Minimum de 10 à 12. Maximum de près de 23. Beau jeudi.

CAHIER "A"
Sherbrooke et régional.....2 à 10
Québec.....11 et 12

Carrières et professions.....6
National.....7 et 8

CAHIER "B"
Forum.....1
Éditorial.....2
International.....3
Vivre en '87.....4
De tout et de tous.....5
International.....6

CAHIER "C"
Économie.....1 à 3
Petites annonces.....4 à 9
Décès.....10
Informations générales.....10
National.....11

CAHIER "D"
Sports.....1 à 5
Arts et divertissements.....6 et 7

OUVERTURE

AUJOURD'HUI

LES MAGASINS
M

PLACE
BELVEDERE

CAHIER A

PAGES:
A-6
A-7
A-8

Criminalité en forte hausse à Rock Forest

ROCK FOREST (psj) — Les introductions avec effraction, les fraudes et les méfaits se partagent l'importante hausse de la criminalité à Rock Forest depuis le début de l'année 1987.

On compte 365 plaintes au criminel à date en 1987 contre 300 pour les sept premiers mois de l'année dernière.

Du début de janvier à la fin de juillet, les policiers forestiers ont enregistré 105 vols avec effraction contre 72 pour la même période l'an dernier.

Les mois de l'été ont été particulièrement critiques: 15 introductions en mai 87 contre 8 en mai 86, 18 en juin 1987 contre 9 en juin 86.

Même s'il y a eu un nombre important de vols en juillet 1987, à savoir 23, ce chiffre est toutefois inférieur à celui de juillet 1986 au cours duquel 30 plaintes ont été enregistrées.

Au rythme où les choses allaient, à la fin de juin, on comptait pour les six premiers mois de 1987, 82 cambriolages c'est-à-dire une augmentation de 95,5 pour cent par rapport aux six premiers mois de l'année précédente.

Au cours de cette période, l'an dernier, on comptait en effet 42 vols avec effraction.

"Les gens ne doivent pas hésiter à nous alerter au moindre comportement suspect d'inconnus dans un voisinage, à la moindre allée et venue louche. Ils doivent également s'entraider entre voisins. Aviser une personne de confiance d'une absence prolongée et même le service de police."

Voilà ce qu'a préché hier le directeur Constant Robidas de la Sûreté municipale de Rock Forest.

Effort collectif

Il est évident qu'un corps policier ne peut poster un policier devant chaque maison, sur chaque

rue ou dans chaque secteur d'une ville.

L'effort doit être collectif. Les fraudes ont aussi fait des ravages chez les commerçants en 1987.

Cinquante-six cette année contre 22 à pareille date l'an dernier. Les méfaits ont engendré 66 plaintes contre 50 pour les sept premiers mois de 1986.



Le directeur Constant Robidas

Quant aux autres délits, la tendance est restée sensiblement la même cette année comparativement à l'an dernier: 34 vols simples (37 en 1986), 15 vols de véhicule (14), 18 vols de vélo (10), 32 vols dans véhicule (37), 12 voies de fait (8), 18 délits de fuite (21), 3 délits sexuels (3).

Pour en revenir aux introductions avec effraction, le rythme semble se maintenir au mois d'août.

En 18 jours, on a enregistré 18 plaintes d'effraction.

Si les autorités policières ont divers plans et projets en tête, elles n'en démordent pas: l'effort pour contrer ce fléau devra être collectif.

L'usine Unitcast menacée de fermeture

Hamel et Pelletier ont rencontré le syndicat

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — Le député libéral de Sherbrooke, M. André J. Hamel, et le maire Jean Paul Pelletier se soucient du conflit qui sévit à la fonderie de la compagnie Unitcast, rue Belvédère, à Sherbrooke. Aussi, ont-ils demandé à rencontrer la partie syndicale impliquée dans ce lock-out déclenché le 6 juillet, lequel semble désormais vouloir se conclure par une fermeture définitive, le 15 novembre.

Cette rencontre a eu lieu hier, a expliqué le conseiller syndical Hughes Rondeau qui, en compagnie du président du syndicat des travail-

leurs de la Unitcast, M. Roger Demers, et du vice-président, M. Jean Delorme, s'est rendu aux bureaux de MM. Hamel et Pelletier.

L'affaire Dominique refait surface en cour

SHERBROOKE (LO) — L'affaire Dominique, cette jeune femme victime d'agression sexuelle dont les auteurs reconnus coupables ont été remis en liberté en attendant l'audition de la cause portée en appel, a refait surface hier.

Cette remise en liberté a été invoquée par Me Charlotte Lemieux, comme étant un exemple de fait susceptible de nuire à l'image de la justice.

Me Lemieux agissait comme procureure de la Couronne dans la requête en révision de cautionnement et ordonnance de détention concernant Bruno Houle, un jeune de 18 ans en attente de procès dans une affaire d'agression sexuelle collec-

tive sur une adolescente de 16 ans.

Le juge Louis-Philippe Galipeau, de la Cour supérieure, a pris la cause en délibéré après que l'avocat du jeune Houle eût fait valoir l'absence d'antécédents judiciaires de son client, son respect des conditions de remise en liberté ainsi que sa bonne conduite depuis, l'encadrement fourni par son père et le fait qu'il occupe un emploi.

Me Lemieux devait pour sa part invoquer la gravité de l'infraction à laquelle présumément a participé le jeune Houle, une infraction dont la victime traînera les séquelles durant toute sa vie. Elle a aussi soutenu qu'entre en ligne de compte la probabilité de condamnation de l'accusé. "Ici, le doute raisonnable ne joue pas en sa faveur", a-t-elle conclu.

Faits divers

• 2 tracteurs de pelouse volés

Le commerce Equipement B Morin de Lennoxville a été victime, cet été, de son deuxième vol avec effraction mais de ses deux et troisième vols de tracteur de pelouse.

Le dernier vol de la présente saison a été constaté hier matin avec la disparition de deux tracteurs.

Les voleurs ont jusqu'à maintenant jeté leur dévolu sur des tracteurs Ford, un de huit forces et deux de 11 forces. Le premier vaut

dans les 2 000 \$ et les deux autres, près de 3 000 \$.

Ils sont de couleur bleu et ils sont neufs de l'année.

S'agit-il des mêmes voleurs? On l'ignore mais s'il y a des individus qui offrent des rabais pas possibles pour ce genre d'équipement, on pourrait se douter de la provenance.

Métro Police Ascot-Lennoxville a ouvert une enquête.

• L'auto fauche une moto

Les deux occupants d'une motocyclette, les frères Dany et Richard Bachand, âgés de 19 et 24 ans, de Sherbrooke ont subi des blessures, hier, lorsque leur moto a été fauchée par une voiture.

L'accident s'est produit sur le sens unique qu'est la rue Montréal, à la hauteur de la rue Elizabeth, vers 13h45, hier.

Selon les informations recueillies, la voiture aurait quitté la voie de droite pour amorcer un virage

complet vers la gauche afin d'emprunter la rue Elizabeth.

L'accident s'est produit au moment où la moto qui était dans la voie de gauche arrivait à la hauteur de cette rue.

Les deux blessés, secourus par de nombreux témoins, ont été transportés à l'Hôtel-Dieu où ils ont été traités pour leurs blessures.

Les pompiers ont fait une halte sur les lieux pour nettoyer la chaussée mouillée d'essence.

• Opération-radar de Métro Police

Dans un esprit de prévention routière soutenue, Métro Police Ascot-Lennoxville tiendra encore une fois cet été une opération-radar en divers points de ses deux territoires.

L'opération débutera ce matin vers les sept ou huit heures pour se

poursuivre tout le jour.

Les policiers seront postés tour à tour dans les secteurs Queen-S-Francis, Belvidère-Bel-Horizon, les routes 143 et 147.

Comme dit ti-père: "Bouclez vos ceintures, saisissez la pédale et sou-

• Des petits feux ahalants

Ils surviennent invariablement à la nuit tombante ou en plein milieu de la nuit. Ils prennent naissance dans les poubelles, à l'arrière d'édifices commerciaux.

Le Service d'incendie de Sherbrooke enregistre depuis quelque temps des incendies dans les poubelles.

Il y en a eu un vers quatre heures du matin, hier, à l'arrière de la ro-

tisserie Au Roi du Coq Rôti, rue Camirand.

Le feu n'a causé que 20 dollars de dommages et n'a nécessité en tout et pour tout qu'une sortie de neuf minutes des pompiers.

Mais c'est ahalant. Tout comme c'est ahalant de savoir que c'est une alerte anonyme qui a conduit les sapeurs à cet endroit.

• Pas seulement des jeunes

Les patrouilleurs municipaux ont expulsé un homme âgé, légèrement emoustillé par l'alcool, qui avait fait un mauvais parti aux deux jeunes gardiens du parc Jacques-Cartier, hier après-midi.

L'homme, semble-t-il, était en colère parce qu'il ne trouvait pas

l'équipement du jeu de gilet. Il aurait bousculé les gardiens.

Les gardiens n'auraient eu aucune peine à empailler le visiteur mais ils ont préféré avoir recours aux patrouilleurs qui ont conseillé à l'homme de quitter le parc.

• 3 membres des Hell's interceptés

Peu importe la poussière, les cahots de la route, le danger parfois, rien n'arrête le vaillant sergent de patrouille Peter Martin, de Métro Police Ascot Lennoxville.

Hier, monté sur une moto du service, il a poursuivi, intercepté puis vérifié trois membres des Hell's Angels.

• Le jour le plus chaud de l'été

La lecture officielle des températures pour l'écrasante journée du 17 août 1987 n'aura finalement pas permis d'effacer la marque du maximum absolu de 33 degrés Celsius enregistré le 1er août 1975.

Mais c'est venu bien près avec 32,1 degrés. Le 17 août 1987 a cependant inscrit deux nouveaux records, celui de jour qui datait de 1973 avec 28,9 degrés et le record absolu de haut minimum, à savoir 21,7, qui a pulvérisé le haut minimum de 20,4 degrés du 28 août 1977.

Le minimum et le maximum du 17 août font donc de cette journée

la plus chaude de l'été 1987.

Même le maximum de 32,1 est le plus élevé puisque le 13 juillet, il a fait 32 degrés et c'était jusqu'à lundi, la plus haute température du présent été.

Les prochains jours seront plus frais mais pas méchants du tout. Du soleil, plein de nuages et de temps à autre, un petit peu de pluie.

Les coups d'eau et les orages de la nuit de lundi à mardi n'auront causé aucun dégât particulier en région et auront davantage déclenché les systèmes d'alarme antivol et de détection de fumée.

"Nous avons agi à la demande du député et du maire... Le but de la rencontre était de donner notre version des faits et de voir ce qui pourrait être fait pour éviter la fermeture de l'entreprise", rajoute M. Rondeau.

La version syndicale est connue. Le lock-out a été décrété par la partie patronale après quelques rencontres seulement au cours desquelles il n'y a pas eu de négociations mais qui ont été utilisées par la partie patronale pour faire part de sa condition préalable: la récupération de 200 000 \$ dans la masse salariale à chaque année de la prochaine convention.

Le syndicat a pu soutenir une fois de plus qu'il serait prêt à reconsidérer ses demandes à la condition qu'il puisse examiner le bien-fondé de cette demande. Et pour cela, il doit regarder les livres de la compagnie.

"Ce qui a été refusé. La compagnie nous a déjà présenté une page 8 1/2 par 11 sur laquelle on pouvait lire quelques chiffres. Mais nous on parle des états financiers complets comme ça avait été le cas lors de la dernière négociation", explique M. Rondeau.

Le maire Pelletier aurait fait part de son intention de rencontrer la partie patronale.



La paix

Exposée aux chauds rayons du soleil, une jeune femme a trouvé un havre de paix auprès d'un énorme rocher, peut-être dans l'espoir qu'il lui procure de l'ombre lorsque le soleil aura parcouru un peu plus de chemin dans le ciel. (Photo La Tribune par Christian Landry)



se démenant à trouver des chambres d'hôtel pour un jury dont le délibéré s'annonçait fort long. Et le samedi soir, en pleine saison de tourisme, ce n'est pas chose facile.

— O —
Jean-Marie Beaudoin est le seul gosseur que l'on connaisse en Estrie à pouvoir lancer ses bâtons plus loin que ses balles. S'il avait le droit de compter ainsi ses coups, il serait certainement champion dans une catégorie ou l'autre.

— O —

Le réalisateur Dominique Landry n'est pas peu fier de sa récente performance. Non, il ne s'agit pas de l'émission spéciale qu'il a produite au Festival mondial de Folklore et qui était diffusée au réseau de Radio-Canada mardi dernier. La création a nom Gabriel. On peut la "visionner" depuis déjà deux mois et la directrice de production Francine Sorel songe à garder le réalisateur Landry à son service à titre de... papa.

— O —

Si vous rencontrez Pierre Aubin ou Danielle Dupuis et que l'un ou l'autre vous demande suavement, l'air de rien, si vous aimez lire, attendez-vous à être considéré désormais comme membre du Salon du livre. "Non c'est pas cher!"

— O —

Il n'est pas nécessaire d'arrosier aujourd'hui, estime l'Association québécoise des techniques de l'eau qui conseille par ailleurs de prendre une douche rapide au lieu d'un bain. Cela permet une économie d'eau potable de l'ordre de 30 pour cent.



La Quotidienne

484-1436

Au palais de justice

• Pour avoir collaboré au vol

Simple passager à l'arrière d'une voiture dans laquelle les occupants avaient plus ou moins aidé à la commission d'un vol d'une trimoto de 1600 \$ à Ascot Corner, à l'automne 1986, un accusé a été trouvé coupable hier.

On connaît la diction qui dit que celui qui tient la poche est aussi coupable que celui qui la remplit.

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix a trouvé l'accusé coupable après avoir pris connaissance des faits. "Il ne fait aucun doute dans mon esprit que l'accusé a collaboré, encouragé ou participé au vol."

En fait le véhicule précédait la trimoto afin d'éclairer la route. Mais finalement il y a eu embarquée puis accident et on a décidé de se débarrasser de la moto à trois roues en l'abandonnant dans un fossé.

Etant donné que la même nuit, il avait déjà été impliqué dans un vol d'extincteur pour lequel il avait plaidé coupable et payé une amende de 100 \$, le juge Lassonde a fait bis.

C'est-à-dire qu'il a condamné l'accusé à un nouveau 100 \$ d'amende qu'il a assorti d'une probation d'une année.

• Facultés affaiblies au volant

Alors que les policiers municipaux de Sherbrooke ont procédé, durant la nuit de lundi à mardi, à l'arrestation de deux conducteurs qui avaient pris le volant avec des facultés affaiblies par l'alcool, le juge Gabriel Lassonde en a accueilli deux, hier matin, en Cour des sessions de la paix.

Ils ont ressorti de la Cour après avoir été taxés de deux amendes totalisant 1 000 \$ et de deux interdictions de conduire tout véhicule au Canada pour les prochains trois mois.

Il y a eu amende de 400 \$ dans un dossier parce qu'il n'y avait aucun

fait particulier et une amende de 600 \$ dans le second parce que l'accusé en était à sa troisième expérience du genre au cours des dernières années.

Dans ce dernier cas, le défenseur Michel Dussault a dit que la vraie punition de son client était de se trouver devant la Cour, qu'il en était nerveux malade et devait se faire soigner par un médecin.

Sa nervosité est à ce point telle qu'il ne touchera plus à un volant, l'alcool c'est sans doute autre chose, pour de longs prochains mois. On verra bien!

• Bénéfice du doute accordé

A excuse classique, acquittement classique!

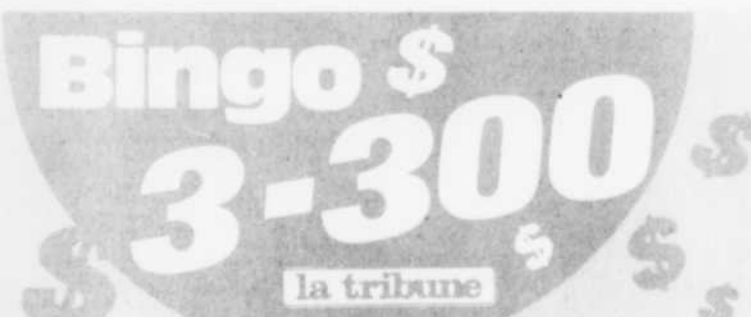
Le juge Gabriel Lassonde a dû accorder le bénéfice du doute à un homme dans la vingtaine accusé du vol d'une bouteille de vitamines se chiffrant à un peu plus de 6 \$.

L'explication de l'accusé était fort simple: "J'attendais que l'on remplit une prescription. C'était un jeudi soir et il y avait un tas de gens dans la pharmacie. J'ai rencontré un copain qui voulait avoir

mon numéro de téléphone. J'ai donc glissé le flacon de vitamines dans la poche de mon pantalon afin de me libérer, les mains et inscrire le numéro de téléphone. Je n'y ai plus repensé."

En fait c'est la sonnerie du système antivol qui a retenu quand le suspect a franchi la rangée de caisses.

Me Marc Montplaisir a assisté l'accusé lors du procès de 224 secondes.



3e MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 17 août 1987:
N-32, I-23

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 18 août 1987:
N-45

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 19 août 1987:
O-62

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

Les troubles dans les parcs

Pas tragique et pas pire qu'ailleurs

— le directeur Alvin Doucet

par Stéphane LAVALLEE

SHERBROOKE — "Les troubles dans les parcs, ce n'est pas nouveau à Sherbrooke, tout comme dans les autres villes du Québec. Je ne pense pas que ce soit plus grave ici qu'ailleurs."

Fille battue: la police est vite intervenue

SHERBROOKE (sl) —

Les policiers de Sherbrooke ont répondu promptement à l'appel d'une résidente du quartier centre-sud lorsqu'elle a signalé que sa fille de 11 ans avait été battue dans une salle de toilette du parc Dufresne.

Le directeur du service de police de Sherbrooke, Léon Paquin, a pu apporter ce démenti aux propos de la mère de la jeune fille, après s'être personnellement chargé, hier matin, de faire toute la lumière sur cette histoire.

À la séance du conseil municipal, lundi en fin d'après-midi, Suzanne Plante et un autre résident du quartier dénonçaient le climat de terreur qui, selon eux, régnerait au parc Dufresne. Elle signalait aux élus que sa jeune fille avait été battue le 9 juillet dernier, mais que les policiers avaient refusé d'intervenir.

"Nous avons fait un rapport d'événement au domicile de la dame,

a expliqué le directeur du corps de police municipal. Nous avons reçu l'appel à 16h46 et les policiers arrivaient sur place trois minutes plus tard, soit à 16h49."

Selon le rapport d'événement, la bataille impliquait l'enfant de la plaignante et deux autres jeunes filles à peine plus vieilles. Les policiers ont contacté la travailleuse sociale qui s'occupe d'une des deux "suspects", en plus de rencontrer les parents de la deuxième jeune fille.

À la suite du plaidoyer présenté aux membres du conseil municipal lundi, le directeur Léon Paquin s'est dépêché, hier matin, d'obtenir tous les détails sur l'agression de la jeune fille et la réaction des membres de son service. S'il avait été prouvé que les policiers n'avaient pas réagi, comme l'a déclaré la résidente, le directeur assure qu'il aurait appliqué les mesures disciplinaires prévues.

De toute évidence, le dossier est clos.

Le directeur des Services récréatifs et communautaires à la Ville de Sherbrooke, Alvin Doucet, ne s'affole pas devant les plaintes de citoyens du quartier centre-sud qui dénoncent le climat malsain, presque invivable, qui régnerait au parc Dufresne, non loin de l'intersection des rues Galt ouest et Belvédère.

Selon des résidents, qui ont déposé une pétition de quelque 300 signatures au conseil municipal, lundi, la consommation de drogue et alcool serait épidémique, des batailles éclateraient régulièrement, les enfants seraient victimes de menaces de la part des plus vieux.

"On essaie de corriger tout ça, mais c'est humain, juge Alvin Doucet. Il y a des groupes de garçons et de filles qui n'ont pas tellement d'autres endroits où aller. Aujourd'hui, c'est particulièrement le parc Dufresne. Avant, on parlait plutôt du parc Sangster (dans le quartier ouest). C'est pas tragique, c'est pas unique non plus."

L'entretien des parcs de Sherbrooke relève du service des Travaux publics mais, pendant l'été, les Services récréatifs et communautaires (SRC) embauchent des étudiants qui sont chargés d'assurer la surveillance. "Dans les parcs qui sont davantage la cible de groupes, on essaie d'avoir des personnes mieux formées pour intervenir", explique le directeur des SRC.

Une escouade?

La suggestion de certaines commissions municipales, qui proposent la formation d'une escouade spéciale pour la surveillance dans les espaces verts de la municipalité, semble faire son chemin. Alvin Doucet la considère de près.

"Peut-être pourrait-il y avoir un groupe à la police qui serait plus sensible aux adolescents, à leurs problèmes, leurs déplacements. C'est sûrement une idée très positive, mais il faut savoir qu'il n'y a pas seulement des jeunes qui causent des troubles dans les parcs. Dans certains cas, les adultes font des choses qui on serait gêné de rapporter."

À l'occasion, lorsque les agissements de certains usagers entravent le bon déroulement des activités récréatives régulières, les gardiens des parcs font appel aux po-



Selon le directeur des Services récréatifs et communautaires, Alvin Doucet, la situation dans les parcs de Sherbrooke n'est pas dramatique et certainement pas pire qu'ailleurs.

liciers. La collaboration est bonne, note le directeur Doucet.

Aux yeux du maire Jean Paul Pelletier, il serait toutefois exagéré de songer à former un groupe spécial d'intervention dans les parcs de la ville. "On n'envoie pas une armée pour s'assurer que les enfants puissent jouer. Parler d'une escouade, c'est de l'émotion. On va faire une analyse de la situation et

regarder le problème un peu plus sérieusement."

Evidemment, commente pour sa part le directeur de la police municipale de Sherbrooke, Léon Paquin, ça se peut du vandalisme dans les parcs et des gens qui prennent de la boisson, mais si les citoyens ne nous appellent pas, on ne peut rien faire. Aussi, quand les policiers arrivent en uniforme, les

gens ont le temps de réagir."

Hier matin, le directeur de police et son adjoint sont allés faire une visite au parc Dufresne pour recueillir les commentaires des gardiens et des sauveteurs. "Il n'y a pas de problèmes particuliers", rapporte Léon Paquin.

En principe, les gardiens sont présents dans le parc jusqu'à la fermeture, à 23h00.

Résolution sur la caserne contestée

Des édifices publics peuvent être bâtis partout, selon la Ville

par Lise OUELLETTE

SHERBROOKE — Le règlement de zonage en vigueur à Sherbrooke autorise la construction d'édifices publics dans toutes les zones de la ville incluant les parcs. Les seules restrictions qu'il impose dans certaines zones comme un parc portent sur le processus à suivre par le conseil municipal ainsi que sur les spécifications techniques de l'édifice (hauteur, stationnement, etc) qui, elles, doivent respecter les dispositions prévues pour la zone en cause.

C'est l'argument qu'a fait valoir hier le procureur de la Ville de Sherbrooke, Me Patrick Thérault, devant le juge de la Cour supérieure, Louis-Philippe Galipeau, lors de l'audition de la requête d'un citoyen du quartier Est qui réclame la cassation d'une résolution du conseil municipal autorisant la construction d'une caserne de pompiers dans le parc Chailifoux.

Pour sa part, M. Léo-Paul Côté, par la voix de son avocat Me Raymond Fréchette, a allégué que le règlement de zonage autorise la construction d'édifices publics dans une zone seulement si cet édifice respecte la vocation de la zone.

En vertu de cette interprétation, a soutenu Me Fréchette, le parc Chailifoux ne peut recevoir qu'un édifice à caractère communautaire et récréatif comme un centre de loisirs, une arène, un centre culturel.

D'ailleurs, devait soutenir également Me Fréchette, la multiplicité des résolutions adoptées par le conseil au sujet de la caserne de pompiers dénote son inexistence quant à son droit de construire un tel édifice dans le parc Chailifoux.

Le procureur de la Ville a réfuté cette affirmation en expliquant que les élus municipaux avaient adopté des résolutions différentes parce qu'ils avaient changé d'idée notamment à la suite de séances de consultation des citoyens. Ils étaient en droit de modifier leurs décisions et ils l'ont fait conformément aux lois et règlements, a ajouté Me Thérault.

Le procureur de M. Côté ne partage pas cet avis. Me Fréchette a en effet tenté de prouver diverses anomalies dans la façon de procéder du conseil municipal.

"La résolution du 29 juin, a-t-il avancé entre autres, est nulle car elle comporte un vice fondamental dans le processus d'adoption". Cette résolution, d'expliquer Me Fréchette, fait référence à une autre résolution qui avait été abrogée. "On fait référence à du néant".

Pour Me Thérault, il ne s'agit pas là d'un motif suffisant de cassation puisque la référence en question ne concerne qu'un paragraphe précisant le site de la caserne et qu'en ayant cette référence, la résolution du 29 juin demeure claire, autonome, complète.

"La volonté du conseil ne prête aucunement à confusion", a-t-il soutenu à l'encontre de ce que prétend Me Fréchette au sujet de la confusion créée au sein de la population.

Le procureur de M. Côté, estime de plus que la confusion se trouve alimentée par les résolutions du conseil touchant le mode de financement de la future caserne, règlement d'emprunt ou autre mode ne taxant par les contribuables.

Me Thérault a rétorqué à ce chapitre que le conseil s'est conformé à la loi régissant les travaux municipaux et a assorti la résolution décrétant la construction de la caserne d'un règlement d'emprunt toujours en vigueur.

"Rien dans la loi n'obligeait la Ville à faire référence à ce règlement d'emprunt dans la résolution du 29 juin", a-t-il plaidé.

En conclusion, Me Fréchette a lancé: "Selon l'interprétation de Me Thérault concernant les édifices publics, la Ville pourrait construire n'importe quoi, n'importe où, à son gré. Elle pourrait ériger une usine d'épuration en face de ma maison".

De son côté, le procureur de la Ville a soumis à la Cour que l'interprétation de Me Fréchette enlève tout son sens au règlement de zonage puisqu'alors, en référence d'un article du règlement à l'autre qui réfère lui-même au premier, s'instaurerait une sorte de cercle vicieux. "Ca reviendrait à dire que dans une zone résidentielle, un édifice public devrait être une maison unifamiliale", a-t-il aussi protesté.

Le juge Galipeau a pris la cause en délibéré et n'a pas précisé à quel moment il rendra jugement.

Remise en liberté de Lapointe: en délibéré

SHERBROOKE — Le juge Louis-Philippe Galipeau de la Cour supérieure a pris en délibéré sa décision concernant la requête de remise en liberté provisoire que lui a adressée Claude Lapointe.

Lapointe, âgé de 34 ans, de North Hatley est incarcéré depuis le 11 août dernier.

Il a été inculpé de tentative de meurtre sur son ex-femme dans une conciergerie du quartier Est. La scène décrite par les policiers laisse croire qu'ils sont intervenus de justesse.

Le défenseur Daniel Bates a fait valoir hier que son client avait un emploi régulier, ne possédait aucun antécédent judiciaire et comptait sur sa famille pour le soutenir.

Le fils de l'accusé, un adolescent de 12 ans, a même témoigné en faveur du père.

Pour sa part, la procureure Céline Audet-Otis a insisté auprès du tribunal sur le risque de récidive dans une affaire de violence familiale, passionnée, où il y avait peu de place pour le rationnel.

De multiples ruptures et reconciliations ont ponctué la vie de ce couple jusqu'à la séparation définitive. À chaque réconciliation, des moments de violence venaient tout gâcher.

Pour la procureure, il ne fait aucun doute dans son esprit que l'accusé est incapable de contrôler ses émotions en ce qui touche de près ou de loin à la victime dont il ne semble pourtant pouvoir se passer.

Même si 57% des Sherbrookoises disent en faveur

Pelletier reste opposé à la télédiffusion des assemblées

SHERBROOKE (sl) —

Même si 57 pour cent des Sherbrookoises démontrent de l'intérêt pour une éventuelle télédiffusion des assemblées publiques du conseil municipal, le maire Jean Paul Pelletier s'oppose à cette formule.

"Pour moi, c'est non. Tel que j'interprète les résultats, il y a autant de gens contre la télédiffusion qu'il y en a pour, soutient le maire. On a un degré de satisfaction de 93 pour cent, pourquoi risquer de changer cela?"

À la question portant sur la télédiffusion des assemblées du conseil de ville, contenue dans le sondage sur les services municipaux dont les résultats ont été dévoilés lundi, 18 pour cent des citoyens se sont montrés très intéressés, tandis que 39 pour cent des répondants se disaient intéressés, sans plus. Trente pour cent des gens sont peu intéressés par la formule, alors que 13 p.c. ne démontrent aucun intérêt.

Certes, le fait marquant du sondage est que 93 pour cent des Sherbrookoises estiment qu'il fait bon vivre dans leur ville.

Avec la télévision, commente le maire Jean Paul Pelletier, des gens se sentiraient obligés de parler sans que ce soit nécessairement ceux qui sont les plus productifs. Il y aurait du verbiage pas nécessairement pertinent. Cela pourrait ressembler à du spectacle et, dans ce moment, ça va bien."

Sans exclure la possibilité d'apporter des améliorations, le maire juge que l'information sur les activités municipales circule bien.

"D'ailleurs, c'est en bonne partie à votre honneur, dira Jean Paul Pelletier. L'information se rend, on a des véhicules pour ce faire."

Pourtant, toujours selon les résultats du sondage, un peu plus de la moitié des répondants estiment ne pas être assez informés sur les affaires municipales et les décisions des élus.



Le maire Jean Paul Pelletier

"Ils se disent peu informés, mais en même temps ils sont satisfaits", relève le maire, précisant que la situation s'avère plutôt ambiguë sous cet aspect.

Rien contre

Deux conseillers municipaux qui

ont fait leur entrée à l'Hôtel de ville en novembre dernier. Laurier Cusseau et Guy Couture, ne s'opposeraient pas à la télédiffusion des débats du conseil.

"Cela me plairait beaucoup, admet d'emblée Guy Couture. Je ne vois pas de grand obstacle, les débats sont publics, on n'a rien à cacher."

À son avis, si les assemblées du conseil municipal étaient télédiffusées, il faudrait modifier quelque peu la formule des débats. "Les gens ne pourraient peut-être pas tout comprendre. Nous, on obtient les documents bien avant, on peut les étudier, mais pour le public, les propos ne seraient pas clairs et nets."

Son collègue Laurier Cusseau

soutient qu'il n'aurait "rien contre" la télédiffusion des assemblées, mais il crant, à l'instar du maire de Sherbrooke, que cette formule entraîne certains élus à discourir longuement pour "prendre le haut du pavé".

"Et jusqu'à quel point se serait suivi", se demande le conseiller du district no 2. Après un bout de temps, les gens se désintéresseraient."

Le conseiller Bernard Tanguay abonde dans le même sens. "Je ne suis pas contre en soi, mais je n'ai pas l'impression qu'il y a un intérêt majeur. Si les gens étaient vraiment intéressés, on aurait plus de monde aux réunions du conseil, mais à peu près personne ne vient."

Piscines et plages doivent fermer à partir du 23 août

SHERBROOKE — C'est dimanche prochain, 23 août, que débutera la ronde de fermetures des aires de baignade extérieure relevant des Services récréatifs et communautaires de la ville de Sherbrooke.

À l'issue du week-end prochain, en fin de journée dimanche, les plages Jacques-Cartier et Blanchard seront officiellement fermées en prévision de la saison froide.

Ensuite, les activités cesseront graduellement dans les piscines pu-

bliques. Le mardi 25 août sera la dernière journée de baignade pour les usagers des piscines Coeur-Immaculé et Optimiste.

Par contre, les piscines Marin, St-Alphonse, Dufresne et Claire Fontaine resteront ouvertes jusqu'à la fin du mois, soit le dimanche 30 août.

Mais, dès le début du mois de septembre, les baigneurs pourront pratiquer leur activité pendant les bains libres aux piscines Montcalm et Triplet, dans les écoles du même nom.



FOURRURES DE QUALITE DEPUIS 3 GENERATIONS

J.A. Robert
Fourrure

La collection hiver 87-88 est arrivée: avec ses suédés de mouton renversé, pelisses doublées en fourrure, jackets et "7/4"



1084, King O., Sherbrooke, 562-4006



Débrayage à propos des primes de déplacement

Chantier de la Domtar à nouveau paralysé

par Gilles FISETTE
WINDSOR — Le chantier de l'usine de la compagnie Domtar, à Windsor, a de nouveau été totalement paralysé, hier, pour une deuxième journée en moins d'une semaine. Cette fois encore, il s'agit d'un débrayage illimité mis de l'avant par l'ensemble de ses 2,400 travailleurs.

Par contre, cette fois-ci, le "mouvement spontané de débrayage" des travailleurs risque fort de ne pas pouvoir se régler en 24 heures comme la dernière fois puisque seule une entente nationale pourra désormais y mettre un terme, ont convenu ces travailleurs.

La semaine dernière, le débrayage de mercredi s'est rapidement réglé lorsqu'une entente locale a été conclue entre les représentants des travailleurs et les divers entrepreneurs à partager ce chantier. Les travailleurs reprenaient le collier dès le lendemain matin.

Pour mettre un terme à l'arrêt de travail, les entrepreneurs responsables du chantier avaient accepté de verser la prime de déplacement malgré le récent jugement de la Cour d'appel sur lequel s'asseyait l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) pour limiter cette prime à seulement trois de la quarantaine de milliers de la construction que

l'on peut retrouver sur les gros chantiers.

Entente locale

Comme l'indique M. Gilles Vaillancourt de la section locale 9 de la FTQ-Construction, l'entente intervenue la semaine dernière était purement locale. Elle ne valait et ne vaut toujours que pour le chantier de Windsor.

Pendant que ceux de Windsor retournaient au boulot, des travailleurs d'autres importants chantiers au Québec poursuivaient leur débrayage afin d'obtenir la sauvegarde de l'esprit derrière l'article tant contesté (23.15) et derrière l'entente qui a permis la mise en place d'une nouvelle convention collective.

Or, d'expliquer M. Vaillancourt, les travailleurs de la région ont réalisé que le chantier de Windsor ne sera pas éternel et qu'il était important d'obtenir non pas une entente locale mais nationale sur le sujet.

Lundi, une pétition réclamant le respect de l'article 23.15 tel que compris par les syndicats a circulé sur le chantier de Windsor. En une journée, plus de 1,600 signatures ont été ramassées. Ces pétitions seront expédiées au ministre du Travail et à l'AECQ.

Les travailleurs ont par la suite convenu que cette pétition devait être appuyée par des "gestes con-

crets". Aussi, ont-ils décidé de déclencher dès mardi matin un débrayage général illimité.

Selon M. Vaillancourt, la décision des travailleurs ne vise aucunement la compagnie Domtar qui devient par contre la victime de l'AECQ qui, dit-il, a subitement décidé de contester un article de la convention collective appliqué depuis plus de cinq ans.

Selon une décision rendue publiquement le 11 juin, la Cour d'appel a renversé les décisions de la Commission de la construction du Québec et de la Cour supérieure. La Cour d'appel a décidé que l'article 23.15 ne s'applique qu'aux tuyautiers, aux électriciens et aux chaudronniers. En vertu de cet article, une prime équivalant à une heure

de travail par jour est versée par semaine. Elle couvre les temps de déplacement sur les gros chantiers.

Or, les syndicats soutiennent que l'article 23.15 couvre l'ensemble des travailleurs et est justement venu corriger la situation antérieure qui voulait que seuls les tuyautiers, les électriciens et les chaudronniers aient droit à une telle prime accordée sur les gros chantiers.

Désormais, tous les autres travailleurs touchaient une prime qui, toutefois, équivalait à une demi-heure de travail par jour.

Pour ces travailleurs, il s'agit de se battre pour conserver une prime qui revient entre 50 à 100 \$ par semaine", explique M. Vaillancourt.

Le chantier de Windsor est le seul à être affecté par un tel débrayage dans la région, en vertu de

sa taille. Mais le mouvement de grève paralyse d'autres chantiers au Québec depuis plusieurs jours.

Le service de l'éducation des adultes

un Atout indispensable

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Centre St-Michel, 135 King ouest, Sherbrooke

Cours à temps complet (30 h / semaine)
Débutant le 5 oct. 1987

Application d'Opérations bureautiques

Ce cours comprend traitement de texte, traitement de données comptables, chiffrier électronique, traitement de fichier.

N.B. Ce cours s'adresse aux adultes ayant une formation en administration commerce ou une expérience en travail de bureau.

Pour t'inscrire, prends rendez-vous à 822-5606



Les 2,400 travailleurs ont déserté la nouvelle usine de la Domtar. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Une levée de fonds en préparation pour agrandir le musée de Stanstead

STANSTEAD (MD) — La Société Historique de Stanstead, l'une des plus dynamiques en Estrie, avec ses deux musées et la publication en 1987 d'un douzième volume sur l'histoire de cette région, est à préparer une importante levée de fonds afin d'agrandir le musée de Stanstead.

Ce musée, soit l'ancien bureau de la Gendarmerie Royale du Canada, située chemin Dufferin, sera en effet agrandi d'ici quelques mois afin de permettre une centralisation des objets et fournir les installations pour le conseil d'administration.

L'objectif de la campagne de sollicitation n'a pas été arrêté puisque les administrateurs attendront le coût des transformations suivant les soumissions. Cependant, le projet sera bel et bien concrétisé et plusieurs activités ont été planifiées dans le but de réaliser l'objectif qui pourrait se chiffrer à plus de 50,000 \$.

Parmi les activités, il y aura sous peu un brunch pour remplacer le traditionnel pèlerinage, un souper au début d'octobre, de même que la vente du 12e volume publié par la Société sur le patrimoine de la région.

Il est à noter que le nombre de visiteurs pour les deux musées se chiffre à 1,500 soit 50 pour cent de plus qu'en 1986 et on prévoit dépasser le nombre de 2,000 visiteurs. Il est également possible que les musées demeurent ouverts pour les mois de septembre et octobre, grâce à la participation des membres. Il a été rapporté que les visites aux musées avec l'aide des guides sont particulièrement impressionnantes.

Dans les coulisses... ... de l'hôtel de ville

• Zonage "parcellaire" pour un dépanneur

Même s'il s'agit d'une pratique illégale, les membres du conseil ont voté la création d'un zonage "parcellaire" afin de permettre l'établissement d'un dépanneur sur la rue Des Lys, dans le quartier Est de Sherbrooke. Dans un premier temps, les services techniques avaient recommandé le rejet de cette demande mais les élus avaient quand même commandé la préparation d'un projet de règlement. Ils l'ont adopté hier soir. Or, les citoyens du secteur

pourront toujours se prononcer sur le projet lors d'une séance de consultation qui se tiendra le 8 septembre.

Le zonage "parcellaire" est une pratique généralement illégale, permise seulement lorsque l'intérêt public le commande. Elle consiste à désigner un nouvel usage possible pour une partie de zone seulement. En l'occurrence, l'établissement d'un dépanneur serait permis sur le lot 22B-250 seulement.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélorails et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse catholique, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Prix en vigueur du 18 au 22 août 1987

Bonichoix

CORRECTION

Dans notre circulaire de cette semaine l'item bananes aurait dû se lire:

BANANES
Produit de l'Amérique du Sud 64¢ / kg **29¢** / lb

BOISSONS AUX FRUITS BESSEY'S
PAQ. DE 6 x 200 mL

89¢

EAU DE SOURCE NATURELLE CRISTALLINE
CONT. 4 L

89¢

PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE
PAQ. DE 4 ROUL.

1,39

On passe l'été ensemble

Prix en vigueur du mardi 18 août au samedi 22 août 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

RÔTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

1,08 \$/lb

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

1,88 \$/lb

BIFTECK OU RÔTI DE CÔTE DE CHOIX
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

4,38 \$/lb

BANANES
PRODUIT DE L'AMÉRIQUE DU SUD
TURBANA

64¢ / kg
29¢ / lb

BROCOLI
PRODUIT DU QUÉBEC
GROSSEUR 14
CHACUN

99¢

ESSUIE-TOUIT
WHITE SWAN
PAQ. DE 2 ROUL.

88¢

DRUMMONDVILLE
Épicerie Irène Fleury
143, St-Damien

AYER'S CLIFF
Marché G.D. Houde Inc.
1118, rue Main

WICKHAM
Rosaire Mathieu Inc.
859, rue Principale

SAWYERVILLE
J. A. Lowry Ltd.
2, rue Cookshire

ST-GERMAIN DE GRANTHAM
Yvan Lambert Inc.
291, rue Notre-Dame

COMPTON
Marché Bourgeault Inc.
859, rue Principale

SHERBROOKE
Marché Thérien Inc.
46, rue King est

WEEDON
A. R. Dumas Inc.
334, St-Jovier

Au comité de suivi de la Conférence biennale

Les élus municipaux de l'Estrie réclament une représentation directe

par Michel MORIN
SHERBROOKE — Les élus municipaux de la région de l'Estrie veulent obtenir une représentation directe au sein du comité de suivi de la Conférence biennale.

Et encore veulent-ils que cette représentation soit significative puisqu'ils demandent rien de moins qu'un représentant pour chacune des sept MRC de la région et la présence d'un élu sherbrookoïse pour représenter la capitale régionale de l'Estrie sur ce comité de suivi.

A l'heure actuelle, le monde municipal obtient une représentation au comité exécutif et au conseil d'administration de l'Assemblée

de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE), organisme impliqué dans le



Paul Gervais, président de l'ACDE

suivi de la Conférence biennale avec le concours du caucus des députés de l'Estrie et la Conférence administrative régionale qui regroupe les délégués des principaux ministères.

Dans les faits, les élus occupent huit des 34 sièges du conseil d'administration de l'ACDE.

La résolution adoptée par la Table des MRC de l'Estrie lors de la dernière réunion signifie donc que si les élus sont satisfaits de leur présence au sein de l'ACDE, il en va autrement de leur représentation directe sur le comité de suivi de la Conférence biennale.

Place

importante

Mis au courant de cette revendication, le président de l'Assemblée de concertation et

de développement de l'Estrie, Paul Gervais, a indiqué ne pas comprendre le sens de l'exigence du monde municipal.

"Je n'ai pas été saisi de cette correspondance, mais j'ai de la difficulté à comprendre cette position. Le suivi de la Conférence biennale est assuré par l'ACDE, le caucus des députés et les représentants des différents ministères. Et au sein de l'exécutif et du conseil d'administration de l'ACDE, je considère que le monde municipal occupe une place fort importante. Je ne vois pas du tout où ils veulent en venir", d'expliquer le président de l'ACDE.

**MARTINEAU
ABATTAGE
D'ARBRES**
• Taille d'arbres,
de haies de cèdre
• ESSOUCHAGE
• MÉCANISÉ
565-0303
22267

le **KING** est en **FÊTE** avec son **double Hamburger** 99¢

24899X
TM OF M.C. DE BURGER KING CORP. 1987
Jusqu'au 6 sept. 1987



A 8 minutes
de Sherbrooke
via Rte 55

BEAU CHOIX DE
VOITURES NEUVES
FINANÇEMENT À PARTIR DE
3,9%

ou
RABAIS CHEQUE
(sur plusieurs modèles en
inventaire)

GRAND CHOIX DE BONNES
VOITURES USAGÉES ET LES
PRIX LES PLUS BAS

SPECIAL

**FILTRE, HUILE
GRAISSAGE**
\$15⁹⁵
plus taxe
Supplément pour les importées

**WINDSOR
DODGE
CHRYSLER
L.T.E.E.
(819)
845-5461**

L'ACDE prépare une autre assemblée générale annuelle

SHERBROOKE (GF) — C'est le jeudi 17 septembre que se tiendra la deuxième assemblée générale annuelle de l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE), un organisme sans but lucratif regroupant les leaders des principaux secteurs socio-économiques de la région afin d'assurer la concertation et le développement de l'Estrie.

L'assemblée se déroulera au Club social de Sherbrooke, rue Prospect et sera précédée d'un souper-causerie au cours duquel un invité de marque pourra s'adresser aux participants.

L'événement permettra, bien entendu, la présentation des rapports inhérents à ce genre d'activité dont

un bilan que dresse l'ACDE de la Conférence biennale.

Le tout devrait se compléter par les élections. On sait que le président sortant, M. Paul Gervais, n'a pas l'intention de renouveler ce mandat, ce qui par contre n'a pu être confirmé, hier.

Maintenant
au
49 Wellington nord
566-4414
et comme toujours:
Carrefour de l'Estrie
567-5286
sports experts

Pour une rentrée de classe...
Sur présentation de cette annonce, obtenez
un rabais de 5\$
sur tout achat de 25\$ et plus
ou
un rabais de 10\$
sur tout achat de 50\$ et plus
Un (1) coupon par client.
Valable du 19 août au 25 août 87.
Non applicable sur mise de côté.
Ne peut s'appliquer avec d'autres coupons.
clément
Carte verte #13671
LÉVIS
PLACE CARNAVAL
833-2686
GALERIES
DE LA CAPITALE
627-3472
PLACE
SAINT-FOY
653-9363
SHERBROOKE
CENTRE LES TOURELLES
564-7881
TROIS-RIVIÈRES
CENTRE LES RIVIÈRES
378-0550
TOURELLES
3025, rue King ouest, Sherbrooke

Bouclair EN VIGUEUR DU 19 AU 22 AOÛT, 87.

AUBAINES DE LA RENTRÉE

25% DE RABAIS
LAINAGES ET TISSUS LAINEUX
VASTE CHOIX DE TISSUS DE TEINTES AUTOMNALES. 150 CM.
ORD. 5⁹⁹\$ à 11⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
4⁴⁹\$ m. 5⁹⁹\$ m. 7⁴⁹\$ m. 8⁹⁹\$ m.

Entière sélection de fils GUTTERMAN 2 pour le prix de 1

Entière sélection d'épaulettes 33 1/3 de rabais

JACQUARDS ELITE ET DUCHESSE
MOTIFS DAMIER MINIATURE OU IMPRIMÉS TON-SUR-TON. POLYESTER ET POLYESTER/RAYONNE. 115 CM.
ORD. 9⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **7⁹⁹\$ m.**

PATRONS BUTTERICK: ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN UN D'EGALE VALEUR, GRATUITEMENT

COLLECTION VIENNA
À LA MODE, COTES, DOUBLE TRICOT, TORSADÉS, DANS UN CHOIX DE 6 TEINTES CORDONNÉES. MÉLANGE POLYESTER/COTON. 150 CM.
ORD. 9⁹⁹\$ m. — 12⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **7⁹⁹\$ m. 10³⁹\$ m.**

COLLECTION PREMIERE
TRICOTS QUATES, TOUT ALLER, CONFORTABLES, IMPRIMÉS DE RAYURES, DE MEME QUE JERSEY UNI, FACILE À COORDONNER. POLYESTER/COTON. 150 CM.
ORD. 9⁹⁹\$ m. ET 14⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **7⁹⁹\$ m. ET 11⁹⁹\$ m.**

COLLECTION COLONNADE
RICHES TEINTES UNIES ET MOTIFS À CARREAUX COORDONNÉS. MÉLANGE POLYESTER/LAINAGE. 150 CM.
ORD. 11⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **9⁵⁹\$ m.**

CHALLIS DE LAINE
LE FAVORI DES TISSUS LAINEUX AUTOMNIERS, LÉGER, PURE LAINE. CHOIX DE 10 TEINTES CLASSIQUES. 140-150 CM.
ORD. 25⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **20⁷⁹\$ m.**

TRICOT DE COTON SUPERIEUR
DE TOUTE PREMIERE QUALITÉ, TRICOT DE MÉLANGE POLYESTER/COTON FACILE D'ENTRETIEN. 150 CM. MAINTENANT DISPONIBLE EN 14 COULEURS MODE.
ORD. 8⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **7¹⁹\$ m.**

GABARDINE NUEVO
TOUTE UNE GAMME DE TEINTES AUTOMNALES. DERNIER CRI. MÉLANGE POLYESTER/COTON. 150 CM.
ORD. 11⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **9⁵⁹\$ m.**

TISSUS SPECIAL MODE
VASTE CHOIX DE TISSUS ACHETÉS SPÉCIALEMENT, ET AUSSI TISSUS FIN-DÉSERIE. LARGEURS VARIÉES.
ORD. 4⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **3⁹⁹\$ m.**

RATINE DE VELOURS MAJESTIC
LUXUEUSE RATINE DE VELOURS DANS UN CHOIX DE 8 TEINTES. MÉLANGE 80% COTON/20% POLYESTER, FACILE D'ENTRETIEN. 150 CM.
ORD. 15⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 20% **12⁷⁹\$ m.**

TRICOTS DE COTON
UNE AUBAINE SPÉCIALE. UNIS, RAYÉS, ET PLUSIEURS AUTRES MOTIFS IMPRIMÉS. MÉLANGE FACILE D'ENTRETIEN.
ORD. 4⁹⁹\$ m.
MAINTENANT
ÉPARGNEZ 33 1/3% **3³²\$ m.**

3300, RUE PORTLAND, SHERBROOKE, 569-5989

GRANDE OUVERTURE

LE MERCREDI 19 AOÛT

Nous célébrons nos nouveaux magasins
en vous offrant nos meilleurs bas prix!



COUPON-RABAIS

1.25

12 L
Parfumé ou inodore
Notre
prix **7.24**
Moins **- 1.25**
Avec ce
coupon **5.99**

Limite: 1 coupon-rabais par client.
Valide jusqu'au 29 août 1987
jusqu'à épuisement des stocks.

TDE131

COUPON-RABAIS

2.50 Pqt de 25
99¢ grands sacs

99¢ Pqt de 24
petits sacs

**RABAIS
POSTAL
DE \$5**

à l'achat d'une
caisse (12) d'huile
à moteur Valvoline!

1 caisse	15.00
Moins	- 5.00
Avec rabais	10.00

85¢
la pièce après
remise sur la caisse.

VALVOLINE
All-Climate
Tous Climats
SAE 10W-30
MOTOR OIL
À MOTEUR
1 LITRE

1.25 1 L d'huile
moteur 10W30

Conservez votre reçu de caisse, le numéro au bas
de la caisse et expédiez le Bon de Réduction de
\$5.00 seulement entre le 1 sept. et le 30 nov. 1987.

3.49

Assouplissant Fleecy. 5 L

3.79

Détergent All. 1.8 kg

2.59

Détergent Sunlight. 1.5 L

Le Guide des Bons Achats "M"... un aperçu
des bons achats, un super 100-pages de mode et
d'accessoires pour toute la famille et plus de 1500
produits de marque aux meilleurs bas prix courants.



Les IMBATTABLES

Une toute nouvelle section de votre magasin "M"
est réservée à des articles et produits domestiques
de marques réputées de bonne qualité offerts aux
meilleurs bas prix, tous les jours! Faut voir ça!
M... l'économie sans compromis.

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons de réservation. Achats en magasin.



Vous avez enfin la chance de découvrir les tout nouveaux magasins "M" conçus pour toute la famille. Vous y trouverez des vêtements mode de qualité à prix abordables et des articles de marques réputées vendus aux meilleurs bas prix courants! "M"... c'est l'économie sans compromis, tous les jours!

LOUISE DESCHÂTELETS

Louise Deschâtelets

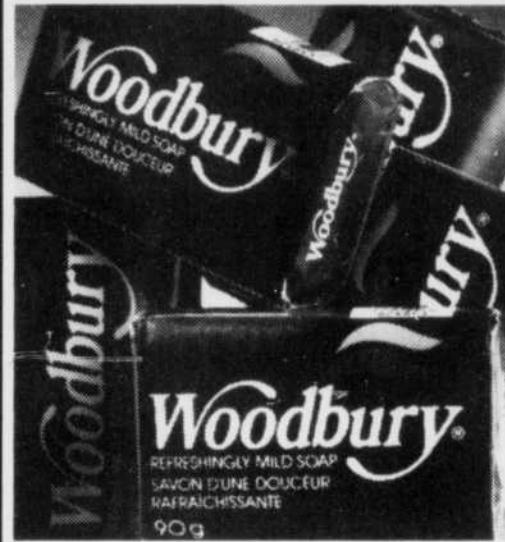
Limite: 6 par client



69¢
boîte de 200



1.35
Papier hygiénique
4 rouleaux



5/1.00

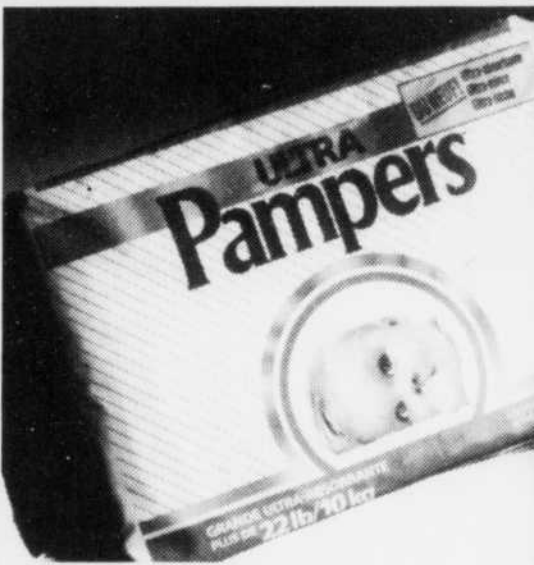


1.39
Pompe,
100 ml

Limite: 6 par client



75¢
pqt de 2



9.99
Large
X-Large



1.11
pqt de 3

Limite: 6 par client



2.99
369 grammes

Les magasins

**SATISFACTION
GARANTIE**

**LES
MEILLEURS
BAS PRIX...
TOUS LES JOURS!**

Place Belvédère, Sherbrooke

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons de réservation. Achats en magasin.

Initiative de la Coopérative funéraire de l'Estrie

Phénomène de la mort discuté en colloque

SHERBROOKE (GF) — Pour la deuxième année consécutive, la Coopérative funéraire de l'Estrie organise un colloque d'envergure provinciale de réflexion sur les mœurs et les tabous entourant le phénomène de la mort.

Cette année, c'est sous le thème "La mort, parlons-en" que l'événement se déroulera à l'hôtel Le Baron, les 18 et 19 septembre prochain.

Selon les organisateurs qui attendent au moins 400 personnes — c'est la le nombre des participants au colloque de l'année dernière —, un tel événement intéresse non seu-

Sortie contre le ministère

Par ailleurs, au cours de cette conférence de presse, Mme Laurence a fait une violente sortie contre le ministère de la Santé et des Ser-

vices sociaux.

Elle a expliqué que la coop a lancé une invitation au ministère afin qu'un ou une délégué vienne se joindre aux personnalités invitées à parler du testament biologique. Le cabinet de la ministre a refusé l'in-

invitation, disant qu'il s'agissait là d'un sujet trop controversé, au même titre que l'avortement.

"Je suis étonnée. Je suis renversée... Pourtant il s'agit d'un sujet qui a un impact sur les coûts sociaux. Si une personne refuse d'être

maintenue en vie artificiellement, elle fera économiser de l'argent à un ministère qui a des problèmes financiers... Nous avons obtenu la participation du président de la Corporation des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy. Je ne

comprends pas que le ministère refuse", a déclaré Mme Laurence.

Disant poursuivre néanmoins ses pressions sur ce ministère ainsi que sur celui de la Justice, Mme Laurence dit ne pas exclure obtenir satisfaction.



Carole Laurence

lement les professionnels qui ont à côtoyer quotidiennement la mort mais veut s'adresser à toutes les personnes intéressées de près ou de loin par la mort, qu'elles soient bénévoles, infirmières, travailleuses sociales ou affectées par un deuil récent ou à venir.

Selon le président de la Coopérative, M. Michel Marengo, c'est par de telles activités que la coop rencontre également son objectif qui est d'informer la population sur tous les aspects entourant la mort.

Pour sa part, la relationniste Carole Laurence a expliqué qu'une quinzaine d'intervenants prononceraient des discours ou animeront des ateliers au cours des deux journées de ce colloque.

Il y sera question, notamment, de "l'intervenant face à la douleur et à la mort", de "l'organisation d'un groupe d'entraide", de "l'évolution des mœurs funéraires, le quand et le pourquoi des gestes rituels", du "suicide, cri ultime", du testament biologique, du don d'organes et même du SIDA et de son impact psychologique sur la victime et sur son entourage, etc.

Le colloque permettra également la tenue de témoignages dont celui de Mme Francoise Desharnais, la mère de Nancy Desharnais qui est décédée l'an dernier, dans l'attente d'un cœur et d'un poulmon.

Faits divers

"Opération minounes"

SHERBROOKE (MM) — La Sûreté municipale de Coaticook a entrepris, hier, avec la collaboration des inspecteurs de la Régie de l'Assurance automobile du Québec, la vérification mécanique de plusieurs véhicules vieillissants par l'âge et par un entretien qui, au fil des années, a plutôt fait place à l'indifférence des propriétaires.

Qualifiée d'opération "minounes", cette vérification devrait permettre aux policiers municipaux et aux inspecteurs de la Régie d'intercepter une quarantaine de véhicules d'ici à ce que se termine l'offensive, soit jeudi soir.

Contre le viaduc

Le conducteur d'un camion servant au transport du béton s'est infligé des blessures mineures après que la boîte de son mastodonte eut heurté un viaduc sous l'autoroute 55, en bordure du Chemin de la Rivière, dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Réjean Martineau a alors perdu la maîtrise du poids lourd qui s'est renversé sur le côté.

Bateau disparu

Quelques heures seulement d'inattention du propriétaire d'un superbe bateau auront suffi aux malfaiteurs pour s'emparer de l'embarcation.

Le vol, rapporté immédiatement aux policiers de la Sûreté du Québec du poste de Coaticook, s'est produit vraisemblablement mardi soir aux abords d'un quai privé, dans la municipalité de Ste-Catherine de Hatley.

En partant avec le bolide, un bateau Glastron de plus de 17 pieds de long, les malfaiteurs se sont aussi appropriés le moteur Mercury de 125 forces.

Un équipement complet de ski nautique reposait de plus au fond du bateau. Résultat: un vol qui se chiffre à près de 8.000 \$.

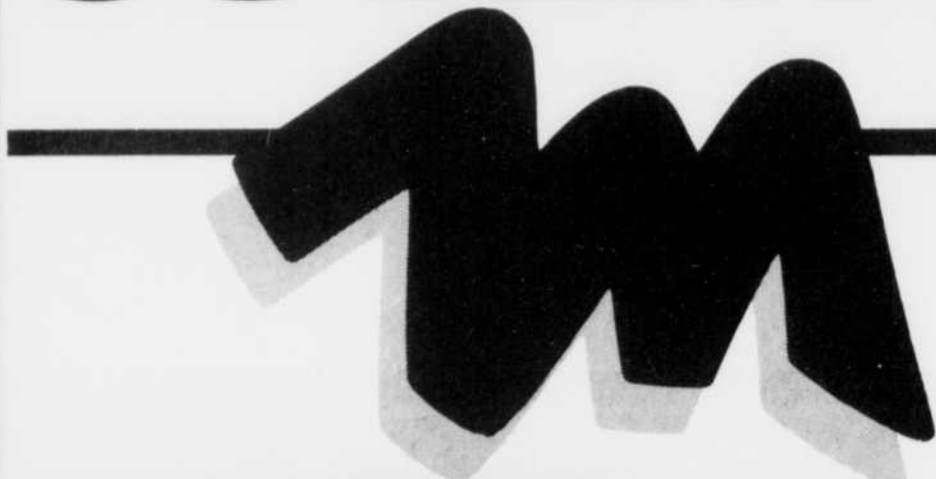
Cigarettes et bijoux

Les policiers de la SQ, poste de Richmond, poursuivent leur enquête afin de mettre la main au collet des individus qui ont dérobé quatre cartouches de cigarettes et fait main basse sur une somme de 100 \$ en argent liquide dans un garage situé à Danville.

Au total, le montant du vol s'élève à 200 \$.

Par ailleurs, une résidence de St-Georges de Windsor, sur la route 149, a été visitée par des malfaiteurs qui ont emporté des bijoux dont la valeur atteindrait 400 \$.

GRANDE OUVERTURE



Minolta Maxxum 5000

Appareil 35mm autofocus avec objectif interchangeable, exposition multi-programmée ou manuelle, transport du film motorisé et mesure du flash à travers l'objectif.

Lentille 50mm \$70

Rabais \$20

Boitier seulement

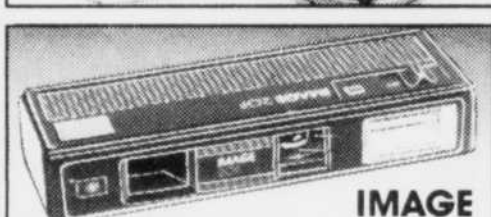
349⁸⁸

Minolta X-370

Appareil 35mm reflex à exposition automatique contrôlée au Quartz et lecture en mode manuel possible.

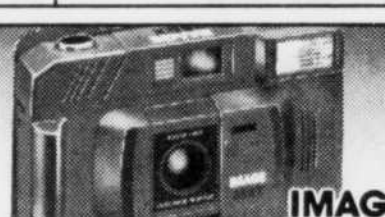
Rabais \$30

Boitier seulement

199⁸⁸

IMAGE

Image 20 F
Appareil de poche format 110 avec exposition et mise au point pré-réglées. Flash électronique incorporé.

19⁸⁸

IMAGE

Image 35 RX
Appareil 35mm compact avec flash électronique incorporé. Si facile à utiliser!

29⁸⁸

IMAGE

Image 35 FM
Appareil 35mm à mise au point pré-réglée, avance à rebobinage du film motorisés et flash électronique incorporé.

69⁸⁸

MINOLTA

Minolta Freedom I Quartz Date
Appareil 35mm compact avec mise au point pré-réglée, exposition programmée, flash incorporé, chargement, avance et rebobinage du film automatiques. Des dateur au Quartz qui imprime la date sur vos photos!

129⁸⁸

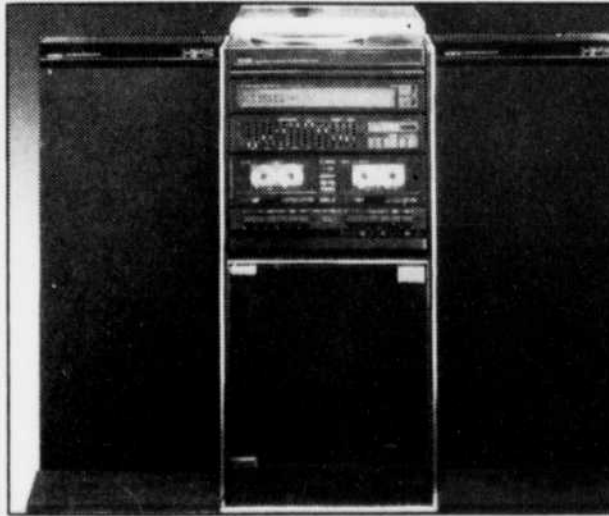
YASHICA

Yashica J Camera
Appareil objectif obturateur 35mm avec mise au point automatique et contrôle de l'exposition automatique. Avance et rebobinage du film automatique.

149⁸⁸

PENTAX

Pentax SE
Appareil 35mm autofocus compact, avec couverture à glissière. Mise au point, exposition et flash automatiques. Entraîneur de film motorisé.

189⁸⁸

YORX

Yorx M2409 ST
Ensemble audio AM FM stéréo double cassettes, système de copie à haute vitesse et égalisateur à 3 fréquences.

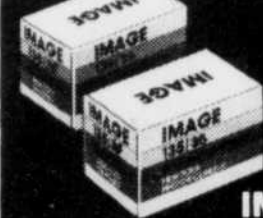
Rabais \$70

199⁸⁸

Photos Couleurs SUPER FORMAT A PRIX SUPER!

	PRIX CONCURRENT	NOTRE PRIX
12 poses	6.99	4.88
15 poses	6.99	5.88
24 poses	11.99	8.88
36 poses	15.99	12.88

2e jeu de 24 photos 1⁹⁹ 36 photos 2⁹⁹



Films pour photos couleur Image

2/5⁹⁸

IMAGE 135-36 poses



IMAGE

GRATUIT À l'achat de tout zoom Image, obtenez

Zoom Image MF2 80-200mm

Zoom compact de qualité à optique traitée multi-couche pour de superbes portraits et photos d'action. Contrôle unique avec focus macro pour d'incroyables gros plans!

139⁸⁸

Zoom Image 70-300mm Zoom

Zoom téléobjectif compact à longue portée pour de gros plans saisissants! Mise au point macro et verre optique traité multi-couche. Il vous rapproche jusqu'à 6x du sujet!

149⁸⁸

Zoom Image 28-135mm

Zoom macro à haute définition, commande unique et traité multi-couche pour des photos d'un grand piqué du grand angle au téléobjectif.

169⁸⁸

un radio-réveil Emerson RK 5000

Super pour la chambre ou la cuisine... Peut vous réveiller et mettre en marche votre cafetière. (Val. 49.95)



Cosmo 2024

Radio-réveil digital AM-FM, contrôle automatique, endormez-vous et réveillez-vous au son de la musique, système d'alarme.

Rabais \$7

17⁸⁸

Magnasonic TS 255

Telephone decoratif de luxe avec sélecteur pulsion/tonalité, touche d'assourdissement et composition automatique du dernier numéro.

Rabais \$10

29⁸⁸

Lloyd's S 2900

Baladeur FM stéréo résistant à l'eau avec mini-écouteurs courtois.

19⁸⁸

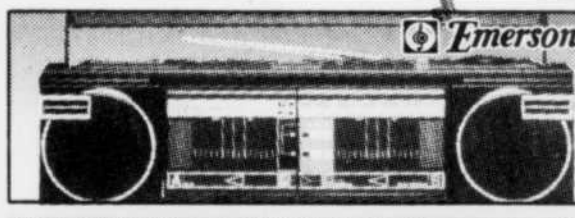
Sanyo MGP 24

Lecteur de cassette très design avec égalisateur à 5 fréquences. Avance et rebobinage bloqué, arrêt automatique. Écouteurs. Courroie détachable.

39⁸⁸

GE 3-5436

Lecteur de cassettes stéréo avec récepteur AM-FM amovible. Système anti-rouis. Accepte les cassettes en métal. Égalisateur à 3 fréquences.

59⁸⁸

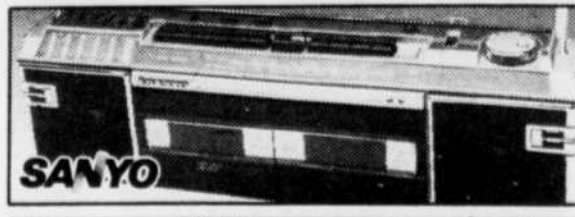
Emerson CTR 930

Radio cassette double AM-FM stéréo. Lecture continue. Disponible en rouge et noir.

59⁸⁸

GE 3-5663

Ensemble radio-cassette portatif AM-FM stéréo avec système de 4 haut-parleurs détachables et égalisateur à 3 fréquences.

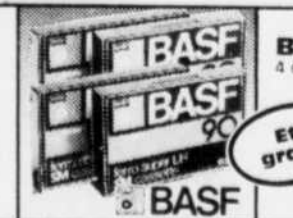
99⁸⁸

Sanyo MW-711

Radio cassette avec système de copie synchronisé, avec égalisateur à 5 fréquences, micro incorporé.

179⁸⁸

Cassettes Vidéo Fuji T-120 L-750

6⁹⁹ ch.

BASF LHE I C90

4 cassettes

Etuil gratuit

8⁹⁹

SHERBROOKE
PLACE BELVEDERE

Le directeur général Jean-Jacques Paradis regagne sa résidence

Trop d'animation à la maison Miller

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE - A peine installé depuis quinze jours dans la maison Miller fournie par la ville, le directeur général Jean-Jacques Paradis, son épouse et ses cinq enfants sont retournés hier dans leur résidence de la rue St-Louis.

Les 19ième et 20ième déménagements de la famille Paradis se seront faits en moins de trois semaines.

Pourquoi le directeur-général retourne-t-il dans ses quartiers, alors qu'une maison luxueuse lui était offerte gracieusement par la ville, cela pour deux ans, à la seule condition qu'il surveille le parc Boisé de la Marconi, où la maison Miller est érigée?

A cause de l'engouement du public pour le projet de la Marconi, répond tout de go le directeur général. En effet, depuis qu'il est installé dans le secteur, le directeur général ne cesse d'avoir des visiteurs, jusqu'à 200 par jour la fin de semaine dernière. Les automobilistes, curieux du projet en cours, d'arrêtent en face de la seule maison habitée du secteur et interrogent les membres de la famille Paradis.

Est-ce que les maisons voisines vont être bientôt restaurées? Sont-elles à vendre? Que fera la ville de l'entrepôt Marconi? Où seront les

secteurs multifamiliaux dans le quartier? Est-ce qu'on a bien prévu un espace pour les écoles? Les arbres vont-ils être conservés? Quel prix se vendent les terrains?

«En deux semaines, je suis devenu un agent d'information pour la ville beaucoup plus qu'un directeur général», dit M. Paradis, qui aurait évidemment préféré que le public lui laisse jour davantage du magnifique site patrimonial qui lui avait été offert sur un plateau au conseil municipal.

Pour ne pas laisser la maison Miller et les autres propriétés voisines à l'abandon, le directeur Paradis a présenté au conseil un plan de surveillance des lieux pour ne pas les laisser en proie aux vandales.

Le plan prévoit une salle d'information pour le public au rez-de-chaussée, cinq bureaux d'employés municipaux à l'étage supérieur et des services techniques au sous-sol.



Le soir et la nuit, la surveillance des lieux sera assurée par des employés municipaux du service des parcs qui travaillent tout près. D'ailleurs, dit le directeur Paradis, cette maison a été renouée, non pas pour en faire une résidence cossue, mais pour servir d'immeuble municipal pour réunions et réceptions officielles de la ville. M. Paradis précise que les deux déménagements consécutifs ont été faits à ses frais, non à ceux de la ville.

La Maison Miller, construite il y a environ 60 ans pour les dirigeants de la Marconi, serait une maison de grande valeur patrimoniale. Cachet particulier: elle est entourée de neuf pins dont l'âge moyen est de 155 ans.

La maison Miller, joyau du Boisé de la Marconi, ne sera plus habitée par le directeur général de la ville, M. Jean-Jacques Paradis et sa famille. M. Paradis a déménagé hier pour retourner à sa résidence de la rue St-Louis.

(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Excellent été pour le Centre d'emploi pour étudiants d'Asbestos

par Henri RICHARD
ASBESTOS — Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants a connu un excellent été avec un total de 422 placements, soit une hausse de 20 pour cent sur l'an dernier.

La popularité du CEC-E s'est également accrue au niveau des inscriptions avec un nombre record de 702 étudiants, en provenance pour une bonne part du niveau secondaire.

«C'est notre plus grosse clientèle, et on avait décidé de mettre l'accent sur eux», a expliqué France Jacques, agente de placement au CEC-E.

Les étudiants de niveau secondaire auront pour la plupart participé aux activités du CEC-E telles des menus travaux, la vente de chocolat, les lave-autos et le dépannage-gardiennage.

De plus, la boîte à suggestion déposée au bureau de la 1ère avenue, aura permis à Patrick Charland d'organiser un tirage lors d'une soirée de bingo.

Les jeunes auront également participé au succès d'une soirée d'improvisation et d'une parade de mode, qui a attiré plus de 400 personnes dans le cadre du pré-Festival des gourmands.

Pour sa part, le gouvernement fédéral, avec son programme Défi 87, aura contribué au placement de 68 étudiants, pour une période variant entre six et 15 semaines.

Ces étudiants ont reçu le salaire minimum du Québec pour leurs efforts, soit 4,35 \$ l'heure.

Égouts: Richmond adopte deux règlements

par Guy MARCHAND
RICHMOND — A l'instar de plusieurs municipalités qui doivent se conformer aux normes exigées par le ministère de l'Environnement, la ville de Richmond a récemment adopté deux règlements qui régiront dans un premier temps, les branchements privés puis les rejets dans le réseau d'égouts de la municipalité.

L'essentiel du contenu fort technique du règlement no 473, vise principalement à régir les branchements privés aux réseaux d'égouts pluviaux, domestiques, et unitaires dans les limites du territoire de la ville, afin que l'évacuation des eaux usées soient faites dans des canalisations d'égouts distinctes. Tout propriétaire qui installe, renouvelle ou allonge un branchement à l'égout, ou qui raccorde une nouvelle canalisation au branchement de l'égout existant, devra obligatoirement obtenir un permis de construction de la ville.

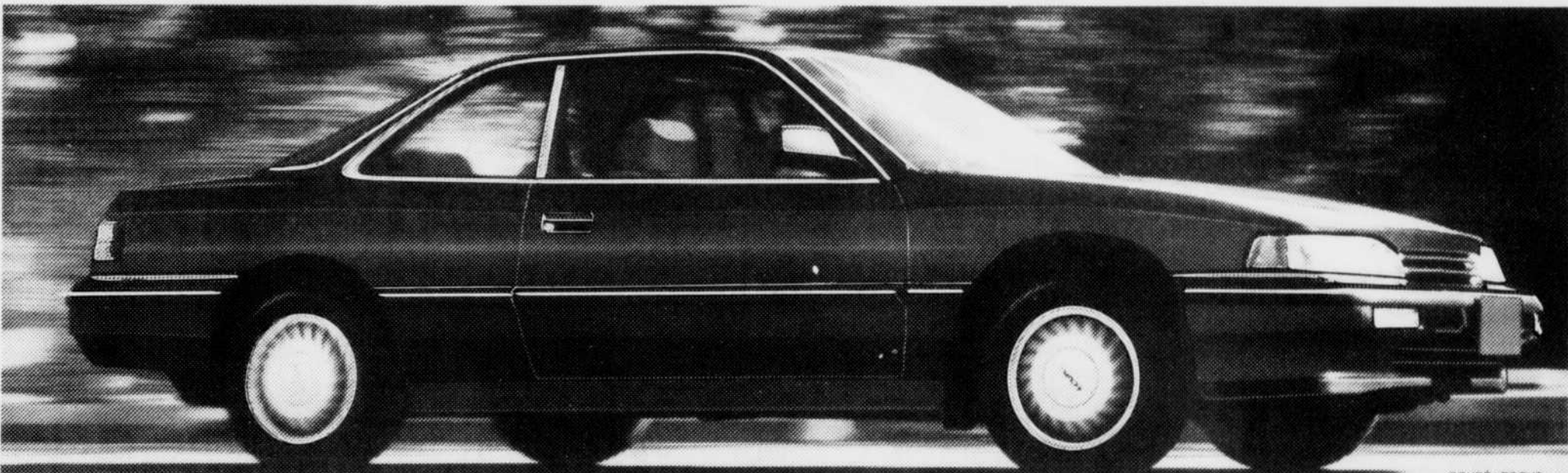
Le règlement définit les exigences relatives à un branchement à l'égout de la municipalité allant du type, de la longueur, des matériaux et du diamètre de la tuyauterie en passant par des recommandations concernant l'évacuation des eaux usées, la protection et l'entretien des égouts ainsi que les amendes qui peuvent être imposées.

Les rejets

En ce qui a trait à l'autre règlement régissant les rejets dans les réseaux d'égouts pluviaux domestiques ou unitaires exploités par la ville, celui-ci indique une série de substances et de liquides dont le rejet est interdit.

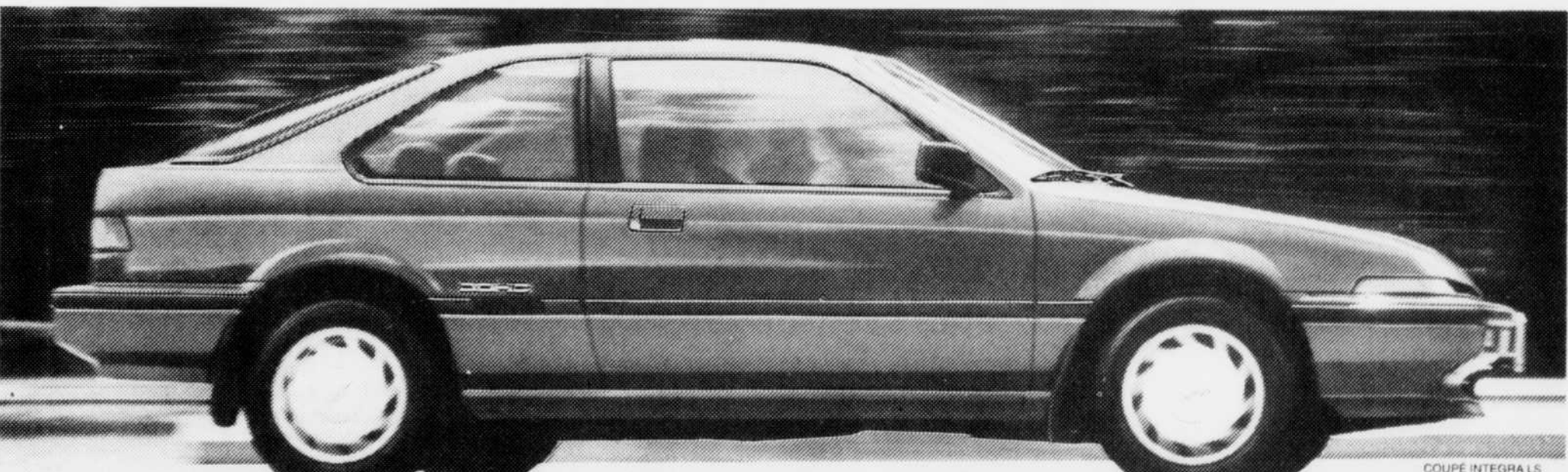
Parmi ceux-ci, mentionnons les effluents suivants: des liquides ou vapeurs dont la température est supérieure à 150° F, des liquides contenant plus de 30 milligrammes par litre d'huile, de graisse et de goudron d'origine minérale; de l'essence, des solvants et autres matières explosives ou inflammables; de la terre, des résidus métalliques, des déchets d'animaux, et autres matières susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux, ou de nuire au fonctionnement des réseaux d'égouts et de l'usage de traitements des eaux usées.

NOUS ÉTIIONS PERSUADÉS QU'UN ESSAI SUR ROUTE D'UNE ACURA RENDRAIT LES GENS BOUCHE BÉE.



COUPÉ LEGEND

NOUS AVIONS RAISON.



COUPÉ INTEGRA LS

«La gloire et la fortune arrivent rarement du jour au lendemain mais les modèles à l'allure sportive d'Acura sont en voie de se faire des amis et d'influencer les éditeurs de l'automobile.

«Toutes les caractéristiques des Acura Integra à trois et à cinq portes nous ont plu — leur moteur fringant à 16 soupapes, leur belle allure sportive, leur intérieur spacieux et pratique et leur tenue de route emballante.»

REVUE "CAR & DRIVER"

«Ça va. On l'admet. On ne peut plus attendre pour vous révéler notre opinion absolue sur le nouveau coupé Acura Legend. On a nommé cette voiture 2 portes luxueuse et stylisée notre Voiture importée de l'année en 1987.»

REVUE "MOTOR TREND"

«L'Acura Integra est la deuxième meilleure Voiture importée de l'année en 1987. De plus, elle est au premier rang en fait d'achat avantageux.»

REVUE "MOTOR TREND"

«Tout d'abord, il faut qu'on vous dise que l'Acura Legend est équipée d'un des meilleurs moteurs sur le marché. Loin de la

grand-route, sur un chemin tortueux et sans circulation, le coupé Legend a prouvé que son moteur n'est pas la seule caractéristique digne de mention.

«La grande vitesse, les virages très courts et les nids-de-poule profonds ont présenté des défis qu'un coupé de luxe de cette catégorie a rarement à relever. Pourtant, l'Acura s'en est très bien tirée.»

"AUTO WEEK"

«Vous voulez voir le portrait d'une gagnante? Lors du scrutin, l'Acura Integra a devancé toutes les autres en fait de moteur, de boîte de vitesses, d'ergonomie, de confort, de roulement et de prix avantageux.

«L'Integra est une voiture à basse friction dont la maîtrise de la direction est précise. Son roulement est doux et il n'y a aucun bruit de ferraille. L'automobiliste prend le goût de la belle vie dans cette voiture.»

REVUE "CAR & DRIVER"

«L'extérieur stylisé et classique de l'Acura Legend surpasse celui de toutes les autres voitures de la flotte d'essais de WAW. Le moteur V6 de 2.5 L et la boîte manuelle à 5 vitesses sont aussi en tête de file. Elle a en-

thousiasmé notre pilote le plus exigeant. C'est une voiture japonaise solide comme pas une... rapide, confortable et pratique.»

"WARD'S AUTO WORLD"

Nous nous attendions à ce que tout le monde soit bouche bée après un essai sur route des Acura Legend et Integra mais nous ne nous attendions pas à de telles louanges.

Nous vous invitons à faire l'essai sur route d'une Acura Legend ou Integra ou des deux. Nous vous invitons aussi à nous faire part de vos commentaires. Nous en serons peut-être bouche bée.

Autre chose encore. Bien que l'Acura soit une nouvelle voiture, elle a hérité d'une qualité reconnue car Acura est une division de Honda Canada Inc.

Ça en dit long.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.

Une division de Honda Canada Inc.

Votre avenir tient à votre ceinture.



PRECISION ACURA

4900 Boul. Bourque, Rock Forest
564-8909

Maintenant livrables dans les villes suivantes:

Victoria • Vancouver • Richmond • Kelowna • Calgary • Edmonton • Saskatoon • Winnipeg • Sudbury • Kitchener • London • St. Catharines • Hamilton • Brampton • Mississauga
Etobicoke • Toronto • Aurora • Ottawa • Montréal • Laval • St. Jérôme • St. Hubert • Granby • Sherbrooke • Trois Rivières • Québec • Chicoutimi • Moncton • Halifax

2,5 millions \$ pour agrandir l'Office des personnes handicapées

par G rald PRINCE

DRUMMONDVILLE - L'Office des personnes handicap es du Qu bec, dont le si ge social est situ  rue Brock   Drummondville, sera agrandi du double   compter de cet automne, un projet de l'ordre de 2,5 millions \$.

La nouvelle a  t  confirm e par M. Miville Vachon, pr sident directeur g n ral de la Soci t  immobili re du Qu bec, dans une lettre au maire Serge M nard de Drummondville.

Selon M. Vachon, l'agrandissement serait termin  dans un an, soit en ao t 1988.

LA TRIBUNE a pu apprendre que le projet se r alisera   l'arri re de l' difice actuel, pr sentelement occup  par des stationnements, en direction de la rue Lindsay. La b tisse sera  rig e sur trois  tages, comprenant 5.000 pieds carr s chacun. Deux  tages serviront au fonctionnement de l'OPHQ, l'autre sera r serv  aux besoins du minist re du ministre Robert Dutil.

200 employ s

Pr sentelement, l'Office des personnes handicap es emploie pr s de 200 personnes, dont 130   Drummondville m me. Une partie des effectifs est log  temporairement dans l'ancien C gep du 405 de la rue des Ecoles. L'Office, cr   par le gouvernement L vesque il y a une dizaine d'ann es, avait  t  implant  dans une fondation   Drummondville dans un effort de d centralisation des services administratifs du gouvernement du Qu bec.



L'Office des personnes handicap es du Qu bec, apr s moins de cinq ans d'existence sur la rue Brock   Drummondville, s'est vite av r  trop petit: il sera agrandi du double d'ici un an.

Au d but, ses bureaux  taient situ s boulevard Lemire.   cause de la rapide croissance des effectifs, l'ancienne  cole Garceau de la rue Brock avait  t  acquise par le gouvernement et transform e, il y a environ cinq ans, en un nouveau si ge social de l'OPHQ. C'est celui-ci, rapidement consid r  comme trop petit, qui sera agrandi.

Projet d' levage de 60.000 pintades

par G rald PRINCE

DRUMMONDVILLE - Un projet d' levage de 60.000 pintades sera annonc  officiellement demain dans la municipalit  de L fevre,   une quinzaine de kilom tres au sud de Drummondville.

Une entreprise, appel e Pintade-Canada, d voilera les d tails de ce projet qui serait le premier du genre au Qu bec et peut- tre m me au Canada, du moins de cette envergure.

Selon les informations obtenues par LA TRIBUNE, l' levage des 60.000 pintades se fera dans quatre  difices   construire pouvant en contenir chacun 15.000 de ces oiseaux. L'investissement est de l'ordre de 2 millions \$.

Le complexe d' levage s' l vera sur un ferme sise dans le 10 me rang de cette paroisse   peu de distance des limites de Wickham. On croit savoir que des membres de la famille Boisjoli, ma tres- leveurs en volaille et dindons, seraient impliqu s financ irement dans ce projet.

March 

  quoi serviront ces pintades? Apr s engraissement, elles seront abattues pour fournir une entreprise alimentaire sur le point de s' -

tablir dans le parc industriel de Drummondville, un projet patronn  par des hommes d'affaires fran ais. La pintade serait, apr s cuisson, commercialis e en emballage sous vide. C'est dans cette optique que le conseil de ville a vendu en juillet   M. Philippe Dabet, un terrain dans le parc industriel r gional.

20 emplois

Cette usine n cessiterait des investissements de l'ordre de 2 millions \$ et g n rerait d'autres entreprises de services alimentaires autour d'elle. Ce projet, qui cr erait une vingtaine d'emplois au d but, n'est m me pas lanc  officiellement que des informations laissent croire   un agrandissement du double d s l'an prochain.

La pintade est une volaille dont la taille se situe entre le dindon et la poule. Peu connue en Am rique, la chair de pintade serait tr s estim e outre-Atlantique.

Th r se Lavoie-Roux sensibilis e aux probl mes   l'H pital g n ral de l'Amiante

par Pierre SEVIGNY

THETFORD-MINES - Dans un long t l gramme adress    la ministre de la Sant  et des Services sociaux, Th r se Lavoie-Roux, la direction du syndicat CSN des services hospitaliers de Th tford-Mines, fait part des interrogations et inqui tudes des employ s de l'H pital g n ral de l'Amiante, au regard de la situation actuelle et subs quente de ce centre hospitalier.

Formant front commun avec cinq autres syndicats ou associations de l' tablissement, la CSN accuse la direction de l'h pital d'avoir pris la d cision de fermer le d partement de buanderie   l'aide de donnees incompl tes. Dans son pneumatique, le syndicat ne cache pas sa crainte face   la conversion  ventuelle de l' tablissement en un centre pour personnes chroniques.

Employ s inqui ts

Le t l gramme souligne plusieurs points qui sont   l'origine de la grande inqui tude des employ s de l'h pital: les changements r cents de l'aile 4-C (chirurgie) vers un service de soins prolong s; les affirmations du directeur g n ral   l'effet que la population de la r gion soit de plus en plus  g e et que cela n cessitera de plus en plus de place en soin prolong ; le manque de sp cialistes; le non-remplacement suite   des d parts; les coupures de postes dans diff rents d partements.

Lit rie

En outre, la CSN affirme   la ministre Lavoie-Roux que "les services offerts actuellement aux b n ficiaires laissent vraiment   d sirer. Les employ s se plaignent de l' tat lamentable des v tements et de la lit rie nettoy s   l'H pital St-Julien de St-Ferdinand et de l'insuffisance de la lit rie."

Face   cette situation, la CSN a donc invit  la ministre   assister   la r union du Conseil d'administration de l'h pital qui se tiendra demain soir. D'ailleurs, l' xecutif du syndicat CSN, accompagn  d'un repr sentant de toutes les autres groupes, rencontreront les administrateurs dans le but de d fendre leur point de vue au regard de la fermeture d finitive de la buanderie.

Les membres du Front commun de l'h pital ont  galement l'intention de contacter les repr sentants du Comit  de survie de l'h pital afin de les sensibiliser   la situation qui pr vaut actuellement et pour obtenir leur appui. Ils entendent aussi rencontrer le d put  de Frontenac   l'Assembl e nationale, Roger L fevre.

Compagnie Les Cartonniers St-Francis vendue   des investisseurs  trangers?

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE - L'une des compagnies les plus connues   Drummondville, les Cartonniers St-Francis, pourraient  tre bient t vendue   des investisseurs  trangers.

La rumeur, qui n'en est plus une puisque ce n'est pas la premi re fois que cette entreprise fait l'objet de transaction possible,   pris du poids hier quand le principal dirigeant, M. R al Tourigny, a confirm  que la compagnie multiplie actuellement les n gociations avec plusieurs investisseurs, mais il n'a pas voulu pr ciser s'il s'agit d'Am ricains ou d'Europ ens.

C  n'est pas la premi re fois qu'on parle de nous acheter et nous sommes toujours ouverts aux offres. Cependant, je ne peux pas vous dire s'il s'agit d'une vente compl te, d'une vente partielle ou d'une fusion. C'est aux acheteurs  ventuels   se fixer et nous pourrions alors vous fournir de plus amples d tails   la fin de septembre," a d clar  M. Tourigny.

Raisons

Quelles sont les raisons qui poussent la compagnie St-Francis   b cler une telle transaction?

  un certain moment, toute compagnie doit prendre une certaine orientation, particuli rement de nos jours en raison de la rationalisation des marches.  tant une entreprise priv e, notre orientation fait que nous envisageons de gros investissements d'ici deux ou trois ans. Nous aurons alors besoin de gros partenaires. C'est donc pourquoi les discussions sont ouvertes," a-t-il expliqu .

Fond e en 1947, la compagnie Les Cartonniers St-Francis emploie quelque 80 personnes et les effectifs grimpent g n ralement d'une dizaine d'employ s dans les moments forts de la production.

Cumberland

Tout est Tellement Tentant!

CONSULTEZ NOTRE MAGNIFIQUE CIRCULAIRE REMPLIE DE SP CIAUX FANTASTIQUES DES COPIES SONT DISPONIBLES DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

IVORY SAVON 4 PAINS R�G. \$1.59 SPCL \$1.17 AVEC CE COUPON 77� IVB019 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 25 AO�T 1987. UN COUPON PAR ACHAT.	SUNLIGHT D�TERGENT POUR LESSIVE 6 LITRES R�G. \$6.29 SPCL \$3.71 AVEC CE COUPON 296 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 25 AO�T 87. UN COUPON PAR ACHAT.	CLOVER LEAF THON P�LE EN MORCEAUX 184 g DANS L'HUILE OU DANS L'EAU 97�
ULTRA LUVS COUCHES JETABLES � NOUVEAU N� � M�DIUM � GRAND � SUPER PLUS R�G. \$12.29 SPCL \$10.29 AVEC CE COUPON 929 LUVNAS VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 25 AO�T 87. UN COUPON PAR ACHAT.	JORDACHE BAS CULOTTE 59% DE RABAIS R�G.: \$1.89 77�	Cumberland chips 47% DE RABAIS CUMBERLAND CHIPS ONDUL�ES GRAND FORMAT 200 g 99�
Kent Fruit Punch 36% DE RABAIS BOISSONS � SAVEURS DE FRUITS POT DE 3 x 250 mL 88�	Kent Fruit Punch 36% DE RABAIS BOISSONS � SAVEURS DE FRUITS POT DE 3 x 250 mL 88�	HEAD & SHOULDERS BONI 22% SHAMPOING 350 mL 249
VIDAL SASSOON SHAMPOING OU REVITALISANT 300 mL 259	FIDJI LAIT DE BEAUT� POUR LE CORPS 75 mL APR�S TOUT ACHAT DE \$20.00 ET PLUS SUR LES PRODUITS FIDJI 75	ALYSSA ASHLEY MUSK CONTIENT � LOTION � G�L � G�L MOUSSANT � DEBARBOUILLETTE APR�S TOUT ACHAT DE \$7.50 ET PLUS SUR LES PRODUITS ALYSSA ASHLEY

Toujours un vrai 10% d'escompte le dimanche

Exception faite des sp ciaux

LES PROMENADES KING
SHERBROOKE Gabriel A. Zako prop.

GALERIES QUATRE-SAISONS
SHERBROOKE Louis Abdalla prop.

COATICOOK
28, RUE CHILD Louis Abdalla, prop.

CLUB DE L'AGE D'OR CUMBERLAND
5% DE RABAIS
Lundi au samedi Informez-vous   votre pharmacien

Prix en vigueur du 19 au 25 ao t 1987 ou jusqu'   puisement des stocks. Nous nous r servons le droit de limiter les quantit s par client. Les photographies figurent   titre d'illustration seulement.

Débats sur la conversion des logements: des positions diamétralement opposées

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Plus les audiences publiques sur la conversion de logements en condominiums avancent, plus les positions défendues semblent difficilement réconciliables.

Mardi, un organisme est venu dire que la levée du moratoire entraînerait des effets fort bénéfiques pour l'économie québécoise et les citoyens tandis que d'autres groupes sont venus prévenir des dangers et injustices que la conversion représenterait pour les Québécois les plus vulnérables.

L'Association de l'immeuble du Québec, qui représente 10.000 courtiers et agents, a donné l'appui le plus largement favorable jusqu'ici au projet du ministre André Bourbeau.

Selon elle, la levée du moratoire qui interdit de convertir les logements en condos aura un impact très favorable sur l'économie; embellissement des quartiers, hausse

des revenus des municipalités, relance de la construction et de la rénovation domiciliaire, plus grand bien-être des jeunes ménages qui deviendront propriétaires, etc.

L'Association croit même que les logements deviendront plus accessibles pour les moyens revenus puisqu'un logement converti est moins cher qu'un logement neuf ou une maison unifamiliale, expliquait M. Claude Morneau, président du comité sur la levée du moratoire.

Personnes âgées

Les personnes âgées, par contre, voient d'un oeil beaucoup plus suspect le projet du ministre Bourbeau.

La Fédération de l'âge d'or du Québec n'y est pas allée par quatre chemins: la levée du moratoire bénéficiera davantage aux spéculateurs qui ont su dénicher les bonnes affaires et aux constructeurs qui ont effectué les rénovations, craint Mme Rose-Aimée Leblanc, présidente.

La conversion généralisée réduira le stock de logements disponibles et fera augmenter les prix.

De plus, elle risque d'accroître la vulnérabilité des personnes âgées.

Syndicats

Deux constitutives de la FTQ et de la CSN ont aussi explicité leur position.

Le Conseil du travail du Montréal métropolitain (FTQ), qui représente 150.000 travailleurs syndiqués de Montréal, accepterait l'abolition du moratoire mais uniquement avec de strictes mesures de protection

des locataires.

A l'inverse, le Conseil central de Montréal de la CSN, qui représente 70.000 membres, conseille de maintenir et même renforcer le moratoire.

Harney

Si le gouvernement abolit le moratoire qui empêche actuellement de convertir les édifices à logements en copropriétés, il ouvrira la porte à une autre poussée spéculative. Les loyers augmenteront, le nombre de logements diminuera.

C'est la sévère mise en garde qu'a servie mardi le chef du Nouveau parti démocratique, section Québec, M. Jean-Paul Harney.

Selon le NPD-Québec, la levée du moratoire est nettement prématurée. Au contraire, il faut plutôt le rendre plus efficace, afin d'empêcher les évictions de locataires.



Commission
scolaire de
Coaticook

ECOLE LA FRONTALIERE

COURS AGENT/AGENTE DE BUREAU

CONTENU DU COURS: • Dactylo • Traitement de texte
• Comptabilité • Organisation de bureau

DURÉE: 1350 heures (3 semestres)

EXIGENCES: Détenir un diplôme d'études secondaires ou avoir complété les programmes de français, mathématiques et anglais de 4ème secondaire.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE: • Classe-bureau
• Stages en milieu de travail anglophone et francophone.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: ECOLE LA FRONTALIERE 849-4825

DATE LIMITE: 24 août 1987

Note: - Cette offre de cours s'adresse aux jeunes et aux adultes.

24996

Radio
Shack

rabais
jusqu'à
75%

Le Solde
Etiquette rouge

Stock en magasin seulement — le solde expire le 31 août 87

JOUET ÉLECTRONIQUE

Rabais 49% Un camion à benne pour des heures d'amusement. 60-1080. Cour. 6.95 349
Rabais 49% Bolide de course à télécommande à fil. 60-1081. Cour. 6.95 349
Rabais 43% Radio avec accompagnement. Pour les petits. 60-1086. Cour. 21.95 1250
Rabais 50% Ourson parlant — l'ami des petits! 60-1090. Cour. 27.95 1397
Rabais *10 L'Armatron. Digne d'un robot industriel. 60-2364. Cour. 29.95 1995
Rabais *28 Armatron mobile avec télécommande 60-2396. Cour. 64.95 3695
Rabais 44% Canon Cosmique. Effets Sonores excellents! 60-8002. Cour. 15.95 888
Rabais 38% Ensemble de train électrique. 60-8800. Cour. 48.88 2995

ENCEINTES

Rabais 54% Enceinte Mach II refroidie par liquide. 40-4032. Cour. 369.95 ch. 16995
Rabais *50 Enceinte Optimus T-120-40-2047 Liquidation. Était à 179.95 ch. 12995

RADIO-RÉVEIL

Rabais 46% Chronomatic-242 AM/FM de voyage. 12-1549. Cour. 46.95 2495
Rabais 38% Chronomatic-243 AM/FM à 2 alarmes. 12-1550. Cour. 59.95 3695
Rabais 33% Chronosette-247 AM/FM/magnétocassette. 12-1554. Cour. 89.95 5995
Solde Chronomatic-245 à 2 alarmes. 12-1552. Liquidation. 4995
Rabais 20% Chronomatic-249 à 2 alarmes. 12-1556. Liquidation. Était à 62.95 4995

RADIO SPÉCIALE

Rabais 40% PortaVision-40 AM/FM/son VHF télé. 12-648. Cour. 49.95 2995
Rabais 50% PortaVision-50 AM/FM/VHF télé/urgences. 12-780. Cour. 79.95 3995
Rabais *20 PortaVision-60 AM/FM/son télé VHF/UHF. 12-781. Cour. 89.95 4995
Rabais 50% Radio DX-65 AM/FM/ondes courtes. 12-782. Cour. 79.95 3995

TÉLÉVISEURS

Rabais *50 PocketVision-3 à écran à LCD. 2.7 po. 16-153. Cour. 169.95 11995
Solde Télécouteur/écran 14 po à télécommande. Liquidation. 16-232 3995
Rabais *70 Télécouteur de 14 po. 16-237. Liquidation. Était à 299.95 22995

COMPOSANTS STÉRÉO

Rabais 75% Correcteur de fréquence. 10 gammes. 31-2008. Cour. 119.95† 2995
Rabais *90 Correcteur. 12 gammes avec étalonneur stéréo. 31-2010. Cour. 189.95 9995
Rabais 40% Récepteur STA-870. 31-3001. Liquidation. Était à 449.95 26995
Rabais *30 LAB-1600 à chargement frontal. 42-2905. Cour. 199.95 16995
Rabais *30 Combiné Clarinette-23. 13-1124. Liquidation. Était à 99.95 6995
Rabais *60 Combiné Clarinette-115. 13-1219. Liquidation. Était à 359.95 29995

†Environ 200 disponibles au Canada

STÉRÉO PERSONNELLE

Rabais 33% Récepteur FM, format carte de crédit. 12-121. Cour. 29.95 1995
Rabais 33% AM/FM stéréo de poche (casque requis). 12-122*. Cour. 29.95 1995
Rabais 25% AM/FM/stéréo (casque requis). 12-119*. Liquidation. Était à 19.95 1495
Rabais *10 Phono pour les petits. 13-1123. Liquidation. Était à 34.95 2495

COMBINÉS STÉRÉO

Rabais *70 Modulaire-800 avec correcteur à 5 gammes. 14-768*. Cour. 199.95 12995
Rabais *50 SCR-19 portatif à 6 H.P. 14-789*. Cour. 149.95 9995
Rabais 48% SCR-27 portatif à 2 platines. 14-793*. Cour. 249.95 12995
Rabais *40 Radio AM/FM/magnétocassette. 14-8101*. Liquidation. Était à 119.95 7995

LECTEURS ET MAGNÉTOS

Rabais *30 Lecteur SCP-25 à inversion automatique. 14-635. Cour. 159.95 12995
Rabais *30 SCT-82 à commande logique. 14-638. Cour. 299.95 26995
Rabais 60% CTR-64 pour les enfants. 14-1004*. Cour. 49.95 1995
Rabais 25% Radio/magnéto. CTR-79 pour les petits. 14-1046*. Cour. 46.95 3495
Rabais 60% Minisette-16 AM/FM/magnéto. 14-1075*. Cour. 99.95 3995

LECTEUR DE DISQUE

Rabais *30 CD-2000 à mémoire programmable. 42-5001. Cour. 299.95 26995
Rabais 33% CD-3000 portatif (casque requis). 42-5005*. Cour. 299.95 19995
Solde CD-2200 à disque compact. 42-5003. Liquidation 29995

ARTICLES DE LOISIR

BALLON DE PLAGE 25¢
Rabais 57%. 68-1054. Cour. 59¢
SOUCOUBE VOLANTE 69¢
Rabais 65%. 68-1055. Cour. 1.99
ALLUMEUR DE BARBECUE 299
Rabais 40%. 68-8101. Cour. 4.99

ARTICLES SPÉCIAUX

Rabais *10 Support de chaîne sonore. 42-8638. Liquidation. Était à 39.97 2995
Solde Ampli MPA-35 de sono ext. 32-2027. Liquidation 9995
Solde PRO-26 portatif à balayage. 20-8107*. Liquidation 9995
Rabais *50 Téléphone/répondeur TAD-250. 43-315. Liquidation. Était à 249.95 19995
Rabais *7 Interphone à piles. 4 postes. 43-216*. Cour. 24.95 1795

CALCULATRICES

Rabais *3 Calculatrice-chéquier EC-306. 65-696. Liquidation. Était à 12.95 995
Rabais *20 EC-3020 à imprimante. 65-955*. Liquidation. Était à 79.95 5995
Solde Calculatrice EC-4075 hex./heure. 65-990*. Liquidation 1995

RÉVEILS

Rabais 46% Réveil/minuterie de bureau. 63-735. Cour. 27.95 1495
Solde Horloge/tachymètre d'auto. 63-837. Liquidation 2995
Rabais *8 Réveil à DEL et 2 alarmes. 63-778. Liquidation. Était à 29.95 2195
Solde Réveil compact à DEL. 63-826. Liquidation 1995

RADIO/LECTEUR D'AUTO

Rabais *50 Préampli 80 W/correcteur. 12-1870. Liquidation. Était à 149.95 9995
Rabais *30 Radio AM/FM/lecteur. 30 W. 12-1918. Liquidation. Était à 229.95 19995
Rabais *40 Radio AM/FM/lecteur. 24 W. 12-1925. Liquidation. Était à 239.95 19995
Tous les articles sont limités au stock du magasin; ils peuvent ne pas être disponibles partout. Pas de commande pour une date ultérieure. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. *Les piles ne sont pas fournies.

Les gestionnaires de l'Etat devraient répondre de leurs actes

— Rhéal Châtelain

par Marilyne GARNEAU
QUEBEC (PC) — Les gestionnaires de l'Etat québécois devraient répondre annuellement de leurs actes devant une commission parlementaire.

C'est là l'une des principales recommandations qu'a faites hier le Vérificateur général du Québec, M. Rhéal Châtelain, devant la commission du budget et de l'administration, chargée de faire l'examen de son rapport annuel de 1986.

"Nous faisons des recommandations dans notre rapport année après année mais nous n'avons aucun pouvoir

putabilité n'est pas destinée aux anges, mais bien aux fonctionnaires et que, s'il y a des erreurs, il serait bon de faire comparaître les fonctionnaires qui en sont responsables, ne serait-ce que pour permettre aux parlementaires de connaître les deux côtés de la médaille.

M. Châtelain s'est également dit prêt à venir témoigner devant

suite aux recommandations du vérificateur général", a-t-il dit.

La tenue de la commission d'hier, que le Vérificateur général réclame dans ses rapports depuis de nombreuses années, lui a permis d'attirer l'attention des parlementaires sur une foule d'autres recommandations contenues dans son rapport et de préciser la nature de son mandat, alors que les parlementaires ont pu pour leur part demander des éclaircissements sur plusieurs questions soulevées par l'avis du Vérificateur général quant à un certain nombre de pratiques financières qui ont cours dans les ministères et les entreprises gérées par l'Etat.

Parmi les points soulevés par le Vérificateur, celui-ci déplore l'absence d'une loi-cadre sur le contrôle des entreprises du gouvernement qui, à l'instar de la loi C-24 à Ottawa, permettrait de dicter des règles de conduite à suivre, par exemple dans le cas de conflits d'intérêt, et de déterminer quels rapports précis chaque société doit présenter au gouvernement.

"Actuellement, il y a un manque de précision flagrant dans les lois

existantes quant à l'imputabilité des entreprises et des entités. Les lois signalent qu'il doit y avoir un rapport annuel fait par un vérificateur, mais ça se limite à ça. Une loi-cadre permettrait aux parlementaires d'exercer un contrôle de ces institutions", a-t-il expliqué.

Abus possibles

Par ailleurs, le Vérificateur s'est aussi inquiété des mandats confiés par certains ministères ou organismes à d'autres vérificateurs externes, avant que lui-même ne puisse faire le sien, comme le permet une disposition de la Loi du Vérificateur général. Le Vérificateur estime que toutes les vérifications incombent de sa responsabilité.

Au député péquiste Jean-Guy Parent qui s'inquiétait de ce que cette pratique soit une tactique visant à empêcher le Vérificateur de faire son travail, M. Châtelain a toutefois répondu qu'il n'y a pas à sa connaissance d'abus flagrant, mais si les entreprises voulaient empêcher le Vérificateur de faire ses travaux de constatation pour que rien ne soit porté à l'attention de l'Assemblée nationale,

cela serait possible.

M. Châtelain a également critiqué l'absence d'une structure formelle de coordination par le ministère des Finances, qui fait perdre à l'Etat quelque 20 millions \$ par année.

Ainsi, les recettes fiscales encaissées prennent actuellement 3,62 jours ouvrables en moyenne avant d'être déposées dans le fonds consolidé. Ce retard dans le dépôt des recettes coûte quelque 12 millions \$ à l'Etat.

De même, une disposition législative per-

met au régime d'assurance-maladie du Québec de payer les médicaments 45 jours après réception de leur facture.

Pour l'année 1985-86, le délai moyen de paiement a été de 26 jours seulement. S'il était allongé de cinq ou six jours, l'Etat pourrait réaliser une économie de 8 millions \$.

Le Vérificateur a par ailleurs déploré le manque de ressources humaines qui limite la réalisation de son mandat, depuis que celui-ci a été élargi en 1985.

Il serait souhaitable, selon lui, que l'effectif total de son personnel, qui est actuellement de 235 personnes, passe à au moins 250 membres.

Cette augmentation des ressources humaines lui permettrait de faire une évaluation approfondie des subventions gouvernementales octroyées tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Elle lui permettrait en outre d'exercer son droit de regard sur les vérifications faites par des vérificateurs externes.

Votre enfant mouille-t-il son lit?

FINI LE PIPI AU LIT
 grâce au système **URINEX**

Méthode médicale reconnue (reflexes conditionnés). Résultats probants de 2 à 3 semaines.

Service Orthopédique Sherbrooke
FERNAND GROLEAU
 600, King est, 566-5551



Selon le Vérificateur général du Québec, les gestionnaires de l'Etat devraient répondre annuellement de leurs actes devant une commission parlementaire.

de coercition. Si une commission parlementaire demandait aux gestionnaires quels gestes concrets ils posent pour mettre en vigueur nos recommandations, l'influence du rapport et le respect de ses recommandations seraient beaucoup plus grands", a-t-il déclaré.

Cette recommandation du Vérificateur a fortement été appuyée par le député de Lévis Jean Garon qui estime que le principe d'im-

les commissions parlementaires sectorielles qui étudient annuellement les crédits des ministères.

"Je ne l'ai jamais fait jusqu'ici, parce que je n'ai jamais été invité. Mais je me ferais un devoir d'être présent ou d'être représenté à ces commissions, parce qu'elles sont un moyen privilégié pour les parlementaires d'exercer un contrôle et de donner

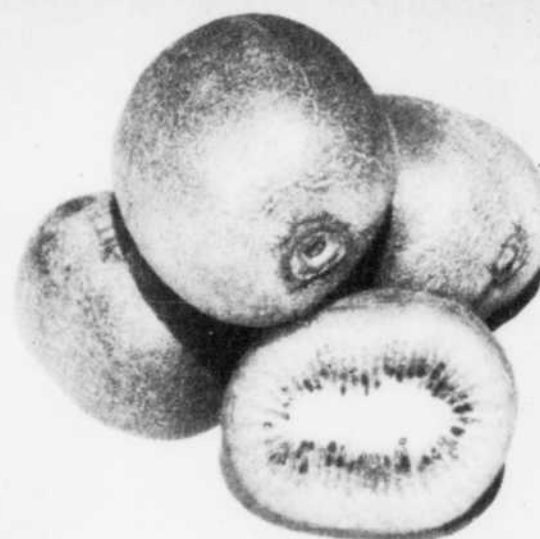
VÉGÉTARIEN

Spéciaux en vigueur du 18 au 25 août 1987

Droit réservé de limiter les quantités

...Frais du jardin

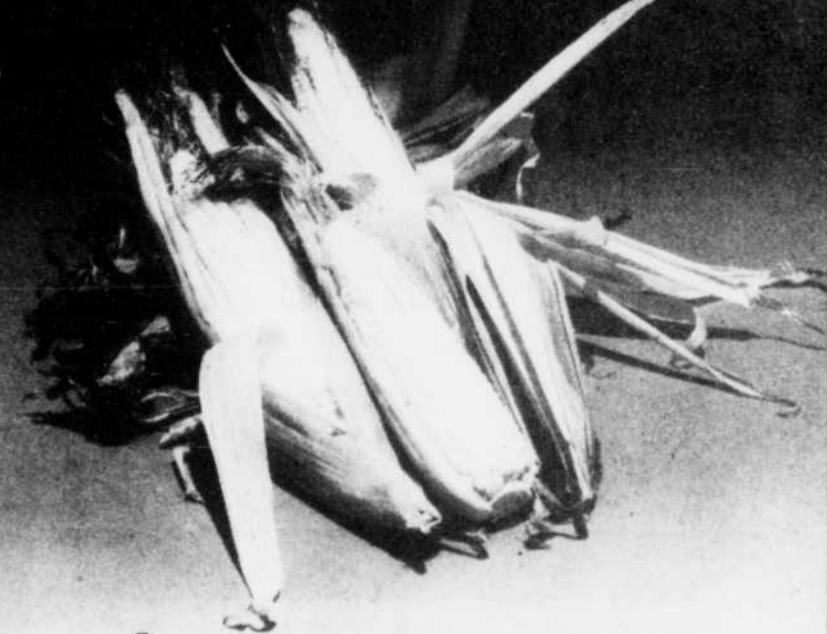
FRUITS ET LÉGUMES



KIWI

Produit de Nouvelle-Zélande
 Canada #1
 Gr. 46

4/97¢



BLÉ D'INDE

Produit du Québec
 Canada #1

87¢
 douzaine

VRAC

SUPER AUBAINE

PRUNEAUX DÉNAUYAUTÉS
3⁹⁷/kg ou 1⁸⁰/lb

FROMAGES

ST-ANDRÉ "OKA"

13³⁷/kg ou 6⁰⁶/lb

RICOTTA "ST-BENOIT"

7¹⁷/kg ou 3²⁵/lb

MOZZARELLA

"SAPUTO"

7⁶⁷/kg ou 3⁴⁸/lb

BISCUITS

BISCUITS "INTERBAKE"

Bâtonnets enrobés
5⁷⁷/kg ou 2⁶²/lb

Biscuits de maman
3²⁷/kg ou 1⁴⁸/lb

CONCOURS
 Retour à l'école 1987

Une collaboration du
Végétarien et de Canadian Tire

Méritez-vous un ensemble de fournitures scolaires. (détails en magasin)



L'endroit par excellence pour le retour à l'école:

VOS CANADIAN TIRE DE SHERBROOKE ET FLEURIMONT

Cours de PERFECTIONNEMENT Féminin

Permis culture personnelle 749857
 Loi sur l'enseignement privé



35 HEURES (1 SOIR/SEMAINE)

AU PROGRAMME TOUS CES SUJETS TRAITÉS PAR NOS PROFESSEURS & CONSEILLERS PROFESSIONNELS

- Démarche
- Maintien & Attitude
- Votre personnalité & le parfum
- Les Réceptions et vous
- Art de la table
- Etiquette et Protocole
- Tendances de la Mode & Art vestimentaire
- Garde-Robe planifiée
- Votre personnalité en COULEURS
- Hygiène Dietétique: Menus minceur
- Parler avec naturel & aisance
- Charme & Art de bien communiquer
- Bonheur & Succès
- Confiance & Motivation
- Découverte de soi
- Maximiser son efficacité
- Connaître et servir les Vins
- Les spiritueux et leurs vertus
- Soins esthétiques & actualités beauté (esthétique)
- Conseils & techniques de Maquillage (visagiste)
- La chirurgie esthétique à votre portée (spécialiste)
- Votre coiffure et vous (coiffeur styliste)
- La Femme et ses droits (conseiller juridique)

ATTESTATION D'ÉTUDES officielle que vous joindrez à votre curriculum vitae.

VIDÉO: (Facultatif) Possibilité de vous visionner et analyser sur la télévision à circuit fermé.

Un cours à la portée de toutes les bourses avec des conditions faciles. Déductible d'impôt provincial.

25 ANS D'EXPÉRIENCE dans le développement de la personnalité.

DÉFILE DE MODE: (facultatif)

Aussi: **FEMINA**
 pour les jeunes filles de 16 ans et moins
 Durée: 10 semaines/15 heures

Plus de 150 succursales pour vous servir dans Montréal, Laval, Rive-Sud, les Laurentides, l'Estrie, la Mauricie, la Beauce, les Bois-Francs, Saguenay, Lac-St-Jean, Gaspésie, Québec et autres.

SECRÉTARIAT (819) 864-6323

Pour l'extérieur, composez sans frais
 1-800-361-2963

SHERBROOKE

Hôtel Le Baron

3200, rue King ouest

INF. & INSC. Mardi à 19.30 hres

864-9548, 864-6323, 567-0457 (soir)

FLEURIMONT

L'Auberge Royale Inc.

1900, rue King est

INF. & INSC. Mercredi à 19.30 hres

864-9548, 864-6323

564-6431 (soir)

MAGOG

Couvent St-Jean-Bosco

63, boul. Pie XII

INF. & INSC. Mercredi à 19.30 hres

843-3235 ou Composez sans frais

1-800-361-2963

COATCOOK

La Polyvalente La Frontalière

371, rue St-Paul est

INF. & INSC. Mardi à 19.30 hres

849-4254, 849-7192 (soir) ou

Composez sans frais 1-800-361-2963

WINDSOR

Centre Communautaire de Windsor

54, rue St-Georges

INF. & INSC. Mardi à 19.30 hres

845-4894 ou 845-3897 (soir)

Composez sans frais 1-800-361-2963